



# Impact de la Coupe du monde de rugby sur la pratique des Franciliens

octobre 2008



# Impact de la Coupe du monde de rugby sur la pratique des Franciliens

Octobre 2008

**IRDS (Institut Régional de Développement du Sport)**

*Département autonome de l'IAU île-de-France*

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : 01 77 49 77 00 - Fax : 01 77 49 79 07

<http://www.irds-idf.fr>

Directeur : Gérard Lacoste

Étude réalisée par Claire Peuvergne et Nicolas Corne-Viney

Maquette réalisée par Virginie Padié

N° d'ordonnancement : 35.07.02

*Crédits photo de couverture : © Brenton Nicholls*



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Un impact bien réel sur la pratique</b> .....	<b>5</b>
Une croissance de 26 % du nombre de licences en Île-de-France .....	5
Un impact inégal sur l'ensemble du territoire français .....	5
Des taux de croissance qui masquent une réalité plus complexe .....	6
Un impact particulièrement fort au sein des écoles de rugby .....	7
Aucun effet sur la pratique féminine .....	9
Un impact qui dépasse le cadre strict des clubs de rugby ? .....	9
Une croissance au détriment d'autres sports ? .....	10
Un impact inégal sur le territoire francilien .....	11
Un accroissement du nombre de licences très variable selon les clubs .....	13
<b>Un succès qui ne doit rien au hasard</b> .....	<b>16</b>
<b>La mobilisation pré Coupe du monde : des points réussis, d'autres en demi-teintes</b> .....	<b>16</b>
Les actions d'accompagnement .....	16
La « labellisation » .....	17
La formation, l'encadrement .....	20
La question des infrastructures « passée sous silence » .....	22
<b>Gérer l'après Coupe du monde</b> .....	<b>23</b>
<b>Les clubs face à la montée des effectifs : atouts et inconvénients</b> .....	<b>23</b>
Un ancrage plus fort dans l'environnement proche .....	23
Un effet de seuil enfin atteint pour certaines classes d'âges .....	23
Des équilibres mis en péril .....	24
La saturation des installations sportives .....	24
Des organisations nouvelles à trouver .....	25
La pratique féminine « victime » de la Coupe du monde ? .....	25
<b>Les clubs face à la montée des effectifs : des appuis nombreux mais inégaux ou sous-utilisés</b> .....	<b>26</b>
Les appuis au sein de la « famille » rugby .....	27
Les appuis des collectivités territoriales et de l'État .....	27
<b>Les pistes de préconisation pour capitaliser l'impact de la Coupe du monde sur la pratique</b> .....	<b>34</b>
Préambule .....	34
Dans « l'immédiat » .....	35
Sur le « long terme » .....	35
<b>Conclusion</b> .....	<b>37</b>



# Introduction

L'impact socio-économique des grandes manifestations sportives est complexe à appréhender dans sa globalité. Cela tient beaucoup à la difficile évaluation, des effets indirects, certains positifs (image du pays ou de la région hôte...), d'autres négatifs (impact sur l'environnement par exemple).

Parmi ces bénéfiques « indirects » parfois appelés « induits » ou « additionnels », il en est un, régulièrement mis en avant, considéré comme acquis mais rarement mesuré sur le long terme, celui de l'encouragement pour les jeunes à pratiquer les disciplines sportives présentées au cours des grands évènements.

Il semble que la plupart des manifestations sportives, fortement médiatisées, génèrent, en particulier sur le territoire où elles ont été organisées, un afflux important de nouveaux licenciés dans les mois qui suivent et parfois dans la période qui précède l'évènement, notamment chez les plus jeunes :

- + 9 % de licences pour la Ligue Paris-Ile-de-France de Football suite à la Coupe du monde 98 en France .
- + 12 % de licences supplémentaires, encore pour la Ligue de football grâce la Coupe du monde de 2006 qui s'est pourtant déroulée sur le territoire allemand.
- + 11 % pour la Fédération d'athlétisme (France entière) suite au championnat de 2003.
- + 33 % de licenciés pour la Fédération Française d'Escrime dans les deux ans qui ont suivi les J.O. d'Athènes.

Mais le plus difficile est d'arriver à fidéliser ces nouveaux inscrits au bout de la première année de pratique et de conserver ainsi le bénéfice de l'évènement. Il semble qu'il y ait bien souvent déperdition d'effectifs la saison suivante.

Certes les jeunes licenciés sont versatiles, s'essayent à de nombreux sports, mais il apparaît également que les associations sportives, les clubs, ne sont pas toujours bien préparés à cette affluence soudaine et ont parfois du mal à y faire face (taux d'encadrement, équipements insuffisants...).

Par ailleurs, beaucoup s'interrogent sur un possible phénomène de « transferts » de pratiquants aux dépens d'autres disciplines, ce qui tendrait à atténuer l'impact d'un évènement sur le développement de la pratique sportive en général. Combien effectivement, ont abandonné un autre sport au profit du rugby parmi les nouveaux licenciés comptabilisés à l'issue de la Coupe du monde ?

Le Conseil d'administration de l'Institut régional de développement du sport (IRDS), constitué du Conseil régional d'Ile-de-France, de l'Etat représenté par la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France (DRDJS), et du mouvement sportif représenté par le Comité régional olympique (CROSIF), a souhaité mener un travail sur ce sujet à l'occasion de la Coupe du monde de rugby pour laquelle tous ont fortement contribué sur le plan financier et organisationnel.

Un premier dossier de l'IRDS intitulé « le Rugby à XV en Ile-de-France », a été publié en juillet 2007, dans le but de dresser un état des lieux de la pratique licenciée à la veille de l'évènement<sup>1</sup>. Dans la foulée, une étude « post manifestation » s'est engagée en collaboration avec le CIFR (Comité Ile-de-France de Rugby)<sup>2</sup> avec pour objectif :

- d'évaluer quantitativement l'impact « développement de la pratique » de la Coupe du monde, étant entendu que la mesure de cet impact serait prise en deux temps : dans l'immédiat suite à l'évènement et sur le long terme, au bout d'une année minimum de pratique ;

---

<sup>1</sup> Dossier de l'IRDS n°1 disponible sur le site [www.ir ds-idf.fr](http://www.ir ds-idf.fr)

<sup>2</sup> Le CIFR gère en plus des départements franciliens, 4 autres départements (Aube, Haute Marne, Marne, Oise). Les chiffres de licences et licenciés qui figurent dans cette étude concernent uniquement l'Ile-de-France sauf lorsqu'il s'agit de comparer les comités français entre eux.

- d'identifier si possible les mouvements de licenciés des autres disciplines sportives vers le rugby ;
- d'analyser les conséquences organisationnelles de l'impact au sein des clubs ;
- et enfin de tirer des enseignements et des préconisations transposables à d'autres événements futurs dans le but d'aider les structures d'accueil à préparer en amont puis à gérer et à capitaliser les nouvelles inscriptions.

Cette phase 2 de l'étude s'est appuyée sur des entretiens qualitatifs :

- environ 25 entretiens menés en grande partie au sein de la « famille rugby » :
  - le CIFR (Comité Ile-de-France de Rugby),
  - la FFR (Fédération française de Rugby),
  - les clubs -une quinzaine environ, sélectionnés avec l'aide du CIFR et selon de multiples critères (situation géographique, présence d'une école de rugby ou non, taille du club, catégorie de jeu de l'équipe senior...),
  - les Comités départementaux de Rugby,
- mais aussi à « l'extérieur » : services des collectivités territoriales qui gèrent les différents dispositifs d'aides aux clubs, centres de ressources (Profession sport...).

et sur des travaux quantitatifs :

- exploitation de la base de données sur les licenciés gérée par le Système d'information de la FFR qui nous a fourni des fichiers apurés et comparables de date à date ;
- exploitation de données chiffrées sur des dispositifs d'aide aux clubs



# Un impact bien réel sur la pratique

## Une croissance de 26 % du nombre de licences en Ile-de-France<sup>3</sup>

Avec 7 654 licences supplémentaires enregistrées dans les 157 clubs de rugby franciliens au début de la saison 2007/2008, nous pouvons estimer que l'impact de la Coupe du monde a bien eu lieu.

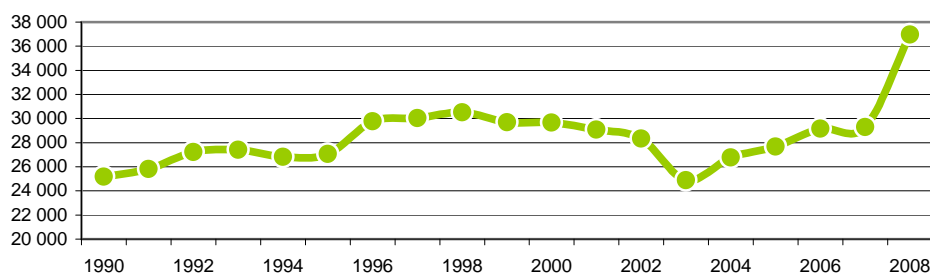
Certes, il serait abusif d'attribuer l'ensemble des nouvelles inscriptions au seul déroulement de la Coupe du monde en France. Difficile en effet de connaître les motivations exactes de chaque nouvel adhérent, même si on apportera quelques éléments de réponses plus avant dans l'étude grâce aux questionnaires distribués dans les clubs lors de nos entretiens.

Cependant compte tenu des taux de croissance antérieurs -la croissance annuelle moyenne des licences de rugby a été de 5 % sur les trois années qui ont précédées l'évènement- il est plus que probable que cette brusque augmentation ne soit pas étrangère au déroulement de la Coupe du monde.

Une croissance en outre supérieure à celle attendue car on tablait sur une progression de 12 à 15 %. Rappelons qu'à l'issue de la Coupe du monde de football de 1998, la ligue francilienne avait enregistré 9 % d'augmentation de son nombre de licences.

### Evolution des licences de rugby en Ile-de-France depuis 1990

source : MSJS (DVAEF) et FFR - licences franciliennes uniquement



## Un impact inégal sur l'ensemble du territoire français

Selon le décompte des licences issues de la base de données fédérale, on évalue à 27 % le taux national de croissance entre les deux dernières saisons<sup>4</sup> de rugby.

Si on ne retient que les licences joueurs afin d'éviter les doubles comptes<sup>5</sup> et le phénomène « Pass' volontaire »<sup>6</sup> créé entre les deux saisons, ce taux s'élève à 24 %.

Le Comité Ile-de-France de rugby qui gère également les départements de l'Aube, de la Haute Marne, de la Marne et de l'Oise a connu une croissance du nombre de licences joueurs de 5 points supérieure à la moyenne (29 %).

Sur la carte des comités territoriaux de rugby présentée ci-après, on distingue très nettement une ligne de partage entre les fiefs historiques du rugby du sud-ouest d'une part, les comités du sud-est d'autre part et les comités situés grosso modo, au nord de la Loire. Ces derniers ont connu pour certains des taux de croissances particulièrement élevés (par exemple : Bretagne, 49 %).

<sup>3</sup> Les données sur les licences sont, sauf indications contraires, toutes issues du système d'information de la fédération. Pour rendre les comparaisons possibles d'une année à l'autre, la fédération a transmis l'ensemble des fichiers avec des données arrêtées au 15 janvier de l'année observée.

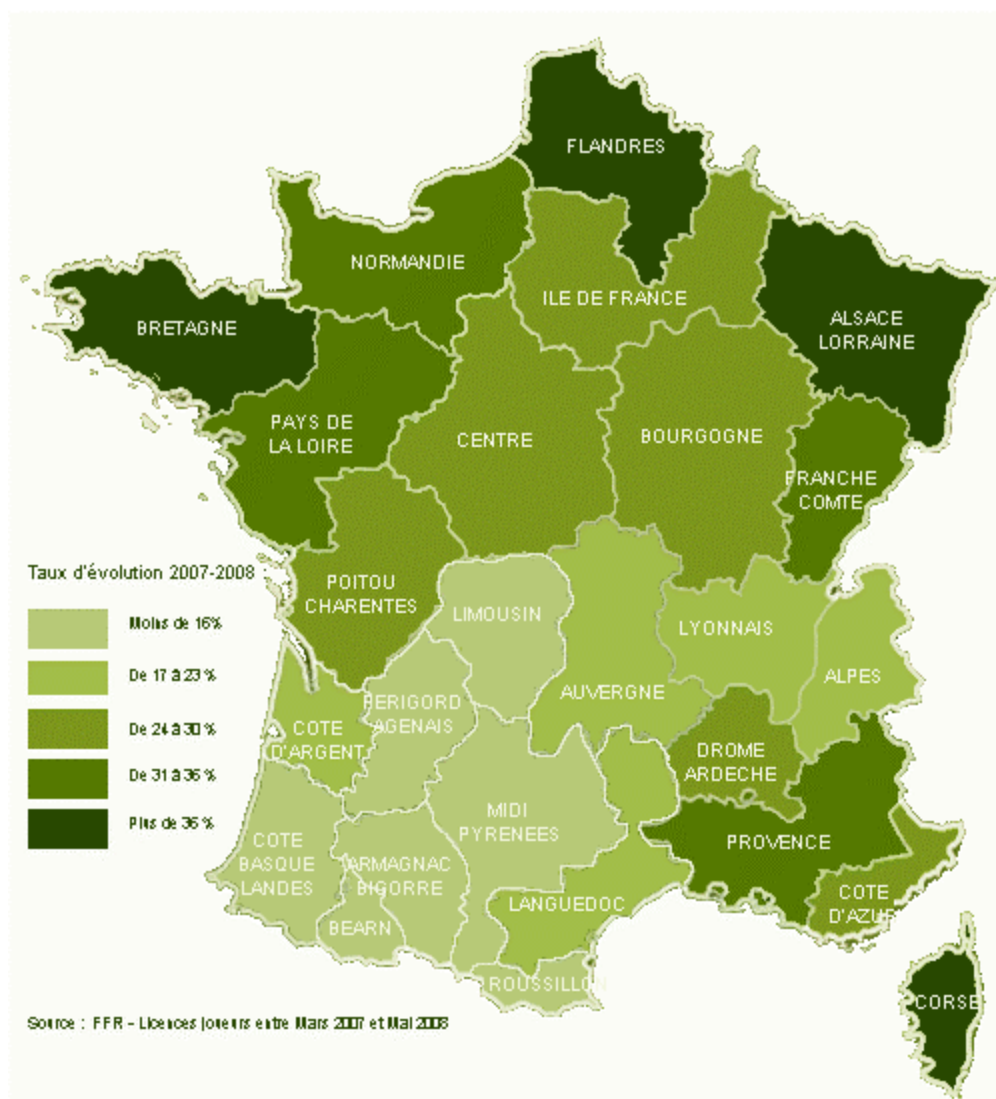
<sup>4</sup> Calcul effectué entre le fichier fédéral des licences arrêté au 31 mai 2007 et le fichier arrêté au 14 mars 2008.

<sup>5</sup> Un même individu peut détenir une licence joueur et une licence dirigeante ou bien une licence ATP (autre type de participation).

<sup>6</sup> Un Pass' volontaire a été créé après la coupe du monde (avril 2008) pour encourager le bénévolat au sein des clubs. Le principal intérêt de ce Pass est de permettre aux bénévoles de disposer d'une assurance responsabilité civile.

En schématisant, on peut distinguer les comités où le rugby implanté de longue date avaient déjà fait « le plein » de joueurs et les comités où le rugby encore peu répandu jusqu'alors présentaient un fort potentiel de développement.

**Taux d'évolution des licences (« joueurs ») par comité territorial de rugby**



**Des taux de croissance qui masquent une réalité plus complexe...**

Si on analyse plus en détail les fichiers de licenciés sur le territoire francilien<sup>7</sup>, au delà d'un simple taux de croissance entre deux dates, on met à jour un mouvement beaucoup plus important de pratiquants en direction des clubs de rugby.

En réalité, les clubs franciliens ont comptabilisé 15 484 « nouveaux » adhérents (licences joueurs) en janvier 2008.

Parmi eux 838 sont des anciens qui reviennent après une ou plusieurs années d'interruption (cf. schéma). 14 646 sont des nouveaux, au sens où ils ne figuraient pas dans les fichiers de la FFR avant 2008 et depuis que cette dernière a réorganisé sa base de données de manière à conserver une « traçabilité » des licenciés, soit depuis 2005.

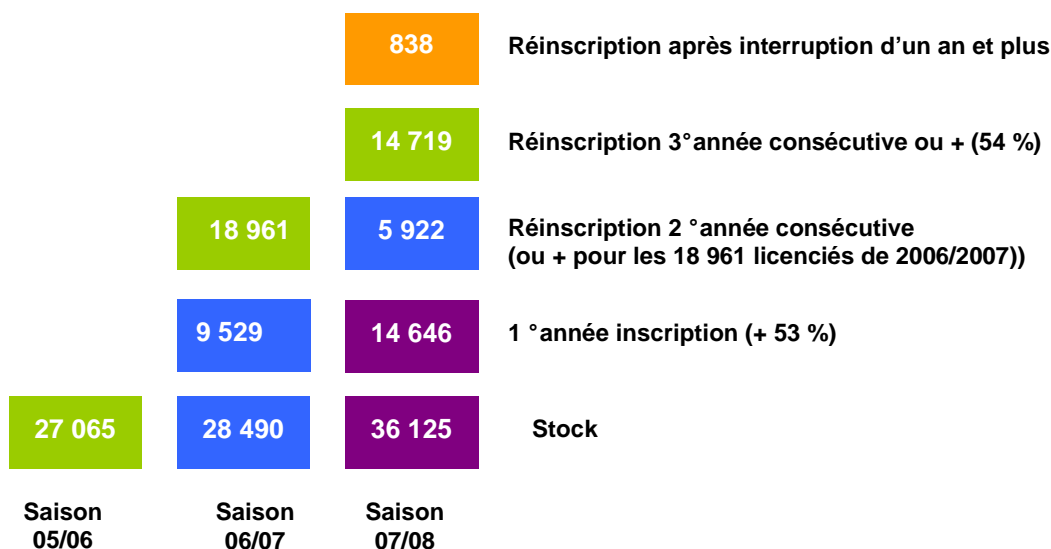
Alors pourquoi seulement 7 654 licences supplémentaire ont-elles été enregistrées ?

<sup>7</sup> Territoire de l'Île-de-France uniquement et non plus l'ensemble du comité.

Parce que comme chaque année, des licenciés ont abandonné en cours d'année et n'ont pas renouvelé leur adhésion à la rentrée suivante.

Entre les saisons 2006/2007 et 2007/2008, ils ont été 7 849 licenciés dans ce cas. Ils étaient 8 104 précédemment, soit un « turn-over » compris entre 28 et 30 %. Un taux qui n'a rien d'exceptionnel, et que l'on retrouve dans d'autres sports (tennis, escrime...). Néanmoins il convient d'être prudent sur ce chiffre. Il est nécessaire d'effectuer ce calcul plusieurs années de suite afin d'observer s'il est stable ou bien sujet à de grandes variations dans le temps.

### Schéma organisationnel des mouvements de licenciés des clubs franciliens



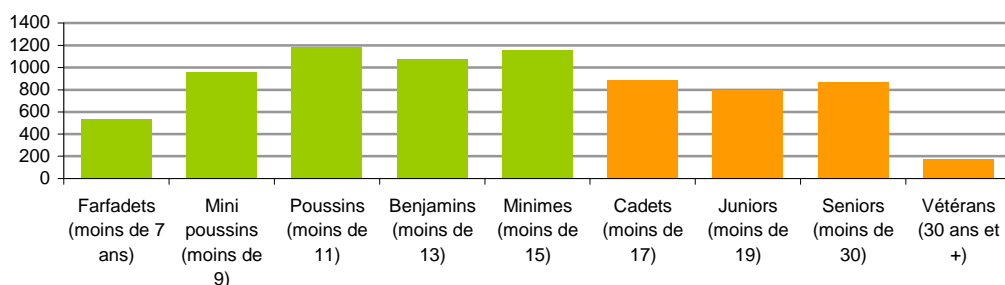
Résultat, même si au total, les clubs doivent gérer « seulement » 7 600 licences supplémentaires, en revanche sur le plan organisationnel, ils se retrouvent avec 14 646 nouveaux licenciés qui n'ont à priori jamais touché ou presque à un ballon ovale.

### Un impact particulièrement fort au sein des écoles de rugby

On peut être initié au rugby dès l'âge de 5 ans révolu. Entre 5 ans et jusqu'à l'année des 14 ans, les joueurs sont formés progressivement par l'école de rugby du club. A ce stade, des rencontres, des tournois sont organisés, des match sont disputés, mais il ne s'agit pas encore de compétition. C'est à partir de 15 ans révolus (16 ans pour les filles), catégorie « cadet » que les licenciés sortent de l'école de rugby et entrent réellement dans la compétition.

### Nombre de licences supplémentaires entre les saisons 2006/2007 et 2007/2008

source FFR, licences franciliennes uniquement

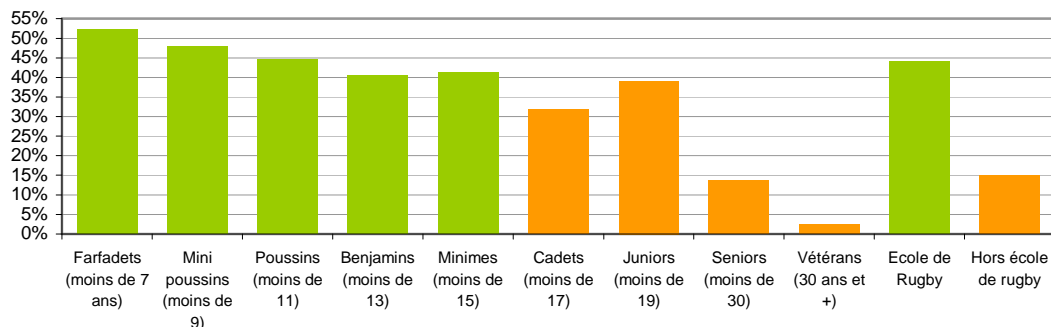


L'impact de la Coupe du monde a été le plus fort au sein des écoles de rugby particulièrement dans les jeunes catégories.

Le nombre de licences s'est accrue de 44 % dans les écoles (4 922 licences) et de 15 % à l'extérieur (2 732). Certaines catégories ont connu un fort développement, comme celles des moins de 7 ans avec + 52 % et les mini poussins avec + 48 %. Bien qu'en valeur absolue, les poussins, benjamins et minimes ont connu la plus forte progression.

### Evolution des licences par classe d'âge entre les saisons 06/07 et 07/08

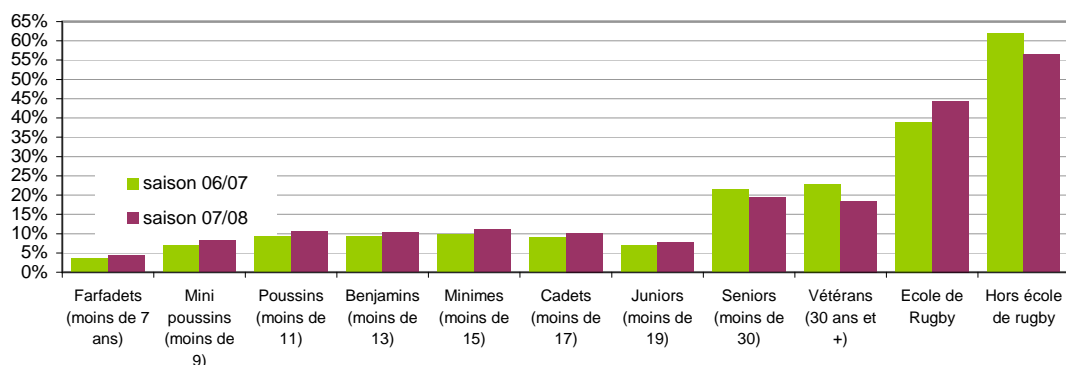
source FFR licences franciliennes uniquement



La structure par âge de la pratique n'a d'ailleurs pas été modifiée. Les catégories les plus représentées au sein des clubs restent toujours les poussins, les benjamins, les minimes ainsi que les cadets. Et si pour le moment, les catégories plus âgées, hors école semblent légèrement marquer le pas sur les plus jeunes, il conviendra d'être prudent et attentif les saisons prochaines afin de vérifier la stabilité du phénomène.

### Part de chaque catégorie dans le total des licences

source FFR licences francilienne uniquement



## Aucun effet sur la pratique féminine

Avec seulement 1 231 licences féminines franciliennes en 2006 contre 13 770 dans le basket et 13 300 dans le handball, le rugby reste un sport masculin.

Néanmoins, la pratique féminine augmente régulièrement depuis 2003 au rythme d'environ 150 à 200 licences par an.

Une pratique féminine encore faible mais qui représente toutefois en Ile-de-France 4 % des licences de rugby (ce taux est de 3 % sur l'ensemble de la France).

Si l'on compare cette pratique avec celle du foot, on constate que bien que 4 fois plus nombreuses, les licences féminines de foot représentent quant à elles, à peine 2 % du total des licences de la discipline.

En revanche, on peut dire que l'effet Coupe du monde n'a pas eu lieu chez les filles. L'événement n'a pas joué comme pour les garçons un rôle d'accélérateur de la croissance.

Entre les saisons 2005/2006 - 2006/2007, et 2006/2007 - 2007/2008 les clubs franciliens ont gagné 207 licences féminines et 208 contre respectivement 1 969 et 7 449 licences masculines.

Il est vrai que le rugby montré pendant la Coupe du monde est très éloigné du rugby féminin, plus technique et moins frontal. Il était plus difficile pour les filles de s'identifier aux joueurs, véritables « gladiateurs dans l'arène ». Seule une grande manifestation féminine permettrait peut être de créer un élan similaire, à la condition que cette manifestation connaisse une médiatisation significative.

## Un impact qui dépasse le cadre strict des clubs de rugby ?

La pratique du rugby ne s'exerce pas uniquement au sein des clubs affiliés au CIFR et à la Fédération.

D'autres fédérations, de type affinitaire<sup>8</sup>, encadrent des associations sportives offrant la possibilité de jouer au rugby. Il est probable qu'elles ont connu, elles aussi, une augmentation du nombre de licences en lien avec l'événement, bien que dans une moindre mesure lorsque ces associations sportives s'adressent à des classes d'âges adultes. Il est plus difficile cependant d'évaluer au sein de ces fédérations les variations de leurs effectifs par sport car elles délivrent généralement des licences pluri-disciplinaires.



*La structure par âge des clubs n'a pas été modifiée avec l'arrivée des nouveaux licenciés.*

*Crédit photo :  
Jean-François BERNARD,  
Sugy/Île-de-France*

<sup>8</sup> *Fédérations affinitaires : fédérations créées autour d'un lien d'affinité, de type professionnel (ex. Fédération de la police Française) ; territorial (ex. Fédération nationale du sport en milieu rural) ou encore de statut (Fédération française de la retraite sportive, Fédération française du sport d'entreprise...) ou bien idéologique (Union française des oeuvres laïque d'éducation physique...) etc.*

Les fédérations en lien avec le ministère de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur permettent également la pratique du rugby. Les organisations telles que l'UNSS (Union nationale du Sport scolaire), l'USEP (Union sportive de l'Enseignement du 1<sup>er</sup> degré), l'UGSEL (Union sportive de l'Enseignement libre) ont également enregistré des progressions d'effectifs en rugby.

Au moment de notre étude, les résultats de l'année scolaire 2007/2008 ne sont pas encore clôturés. Néanmoins, les effectifs des AS de rugby au sein de l'UNSS, ont connu au cours de la saison 2006/2007, à l'issue de l'année préparatoire à la Coupe du monde, une croissance de 33 % (1 400 collégiens et lycéens supplémentaires).

Seul le sport universitaire n'aurait tiré aucun bénéficiaire de la Coupe du monde.

D'après le CrsportU (Comité régional du sport universitaire) qui organise les compétitions sportives des universités et des grandes écoles, le nombre d'équipes universitaires a, contre toute attente, diminué. En rugby à XV, elles sont passées de 24 à 22 équipes. Le rugby à 7 chez les jeunes filles a gagné une seule équipe<sup>9</sup>.

Phénomène inverse au sein des grandes écoles où le rugby à XV est passé de 53 équipes à 57, soit 4 équipes supplémentaires entre les saisons 2005/2006 et 2007/2008. Le rugby à 7 féminin a également progressé avec 4 nouvelles équipes (de 6 à 10).

Enfin, qu'en est-il de la pratique libre ? Même si chacun peut témoigner que les parcs et jardins d'Ile-de-France ont vu surgir des jeunes s'essayant au ballon ovale, fait rare en Île-de-France, aucun élément ne permet de mesurer réellement l'ampleur de ce phénomène. On notera toutefois que le marché des articles de sport et de services associés a enregistré un rebond de 2 % de son chiffre d'affaire en 2007. Un rebond que les acteurs de la filière expliquent par une année clémente sur le plan de la météorologie mais également par l'actualité sportive, avec la Coupe du monde de rugby en premier plan<sup>10</sup>.

L'enquête IRDS 2007 sur les pratiques sportives des Franciliens ne peut quant à elle donner d'indication sur ce point. L'échantillon de 3 000 individus ne permet pas d'enquêter suffisamment de joueurs de rugby, quel que soit leur mode de pratique (en club, dans le cadre de l'école ou non, auto-organisé...) pour conduire une analyse fiable des effets de cet événement.

## **Une croissance au détriment d'autres sports ?**

Il est communément admis, et les chiffres donnés précédemment tendent à le démontrer, que l'organisation de grands événements sportifs permet de développer la pratique.

Mais la question est : auprès de qui ? Des non sportifs, ou bien des sportifs qui diversifieraient et augmenteraient leur pratique ou la modifieraient, en abandonnant une discipline au profit d'une autre ?

L'impact en est différent. Dans un cas, on augmente le nombre de sportifs, dans l'autre on augmente l'intensité de la pratique des sportifs et dans le dernier cas, le nombre de sportifs reste le même, en revanche l'événement peut permettre de faire découvrir une discipline jusque là méconnue ou peu connue.

Qu'en est-il pour la Coupe du monde de rugby ? Que sait-on des pratiques sportives des nouveaux licenciés ?

Lors de nos entretiens menés dans une quinzaine de clubs franciliens nous avons remis aux dirigeants un questionnaire très court qu'ils devaient dans la mesure du possible faire remplir aux nouveaux licenciés et à leurs parents. Environ 160 questionnaires nous ont été retournés.

<sup>9</sup> Le nombre d'équipes masculines pour le rugby à 7 n'est pas encore connu.

<sup>10</sup> Source FPS, organisation professionnelle du commerce d'articles de Sports et de loisirs, Filièresport.com, 2 avril 2008.

Notre intention n'était pas de mener un enquête exhaustive ou même représentative de la population des nouveaux licenciés, pour cela il aurait fallu remettre des questionnaires à l'ensemble des clubs franciliens. Ils nous permettent toutefois d'approcher quelques profils de nouveaux pratiquants.

D'une part il y a les tous jeunes, les moins de 7 et moins de 8 ans. Ceux là ont bien souvent déclaré ne pratiquer aucun sport avant leur inscription au rugby.

Peut-être sans l'événement, une partie d'entre eux aurait commencé leur « carrière sportive » par le football ou encore par le judo, discipline très répandue chez les tous jeunes.

Peut-être n'auraient-ils pratiqué aucun sport. Difficile à savoir.

Toutes les enquêtes traitant de la pratique des activités physiques et sportives convergent sur un point : le poids du déterminisme social dans le sport. Des indicateurs tels que la catégorie socio-professionnelle, le revenu des parents ou encore le fait qu'ils soient eux mêmes sportifs influent de manière non négligeable sur la pratique sportive des enfants et le choix de la discipline, même s'il ne faut pas sous estimer l'impact de l'école et l'importance des choix individuels.

Dans ce contexte, Il serait intéressant d'évaluer dans quelle mesure un événement sportif peut contribuer à bousculer certains schémas sociaux reproductifs et conduire vers une activité physique et sportive des enfants qui priori n'étaient pas « destinés » à pratiquer un sport en général et ce sport en particulier, au sein d'une association sportive.

Aucun élément ne nous permet de vérifier cette hypothèse. On constatera toutefois que certains départements franciliens (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis) où la pratique licenciée est relativement moins développée que dans d'autres, ont connu un accroissement particulièrement important du nombre de licenciés dans les clubs de rugby.

Ensuite il y a les plus âgés, les + de 10 ans qui pour la plus part, pratiquaient déjà un, voire, plusieurs sports, avant de s'inscrire au rugby.

Parmi eux, deux groupes se détachent : ceux qui ont déclaré avoir abandonné un ou plusieurs sports au profit du rugby et ceux qui continuent à le ou les pratiquer, en plus du rugby.

Pour ces derniers, on peut se demander si cette multi-pratique se poursuivra dans le temps. Il paraît difficile de mener de front comme semblent l'indiquer certains questionnaires, handball et rugby ou encore foot et rugby, au rythme d'une fois par semaine chacun. L'enquête citée plus avant indique que les sportifs qui déclarent pratiquer plusieurs sports sont nombreux (3 à 4 sports en moyenne), mais, rares sont ceux qui en pratique plus d'un de manière régulière<sup>11</sup>. On peut donc imaginer qu'au bout de quelques mois, le jeune se trouvera confronté à un choix.

Impossible de savoir si ce choix se fera alors au détriment de la discipline initiale ou du rugby.

## **Un impact inégal sur le territoire francilien**

Au même titre que l'on a pu constater des comités territoriaux à « faible » ou « fort » potentiel de développement de la pratique, sur l'ensemble du territoire français, on constate également sur l'Île-de-France des départements à « faible » et « fort » potentiel.

Dans la première catégorie, on peut placer Paris et les Hauts-de-Seine.

Paris avec seulement 12 % de croissance des effectifs est le département qui a connu le plus faible taux de croissance.

Deux explications principales à cela : un vivier de pratiquants potentiel important mais un manque de structures d'accueil ; une concentration de « clubs du samedi », et plus précisément de clubs d'entreprises (une quinzaine sur les 25 recensés). Or, on l'a vu, l'effet Coupe du monde a surtout concerné les plus jeunes.

---

<sup>11</sup> Au moins une fois par semaine.

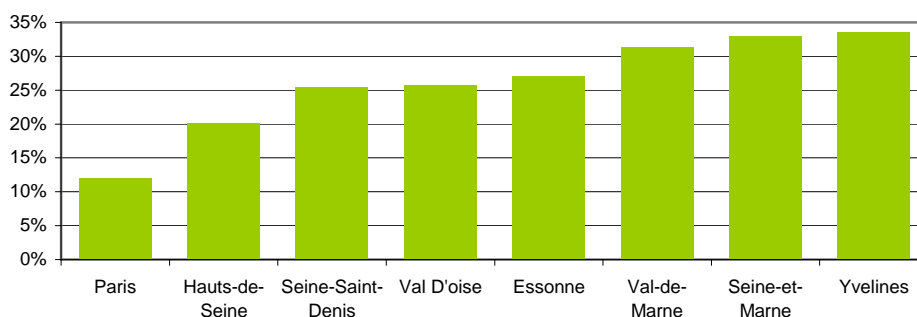
Les autres clubs en capacité d'accueillir des enfants sont plus rares et pour beaucoup d'entre eux saturés, c'est à dire avec des installations sportives et des créneaux mis à disposition sur ces installations qui n'offrent que peu de possibilités de développement.

Enfin, certains de ces clubs sont également plus élitistes ou plus sectaires. Ils n'ont pas forcément une politique d'expansion. Déjà gros et bien placé dans le classement, ils n'ont pas jugé nécessaire ou même ont-ils considéré comme dangereux d'accueillir le « tout venant ».

Les clubs des Hauts-de-Seine avec 20 % de licences supplémentaires se placent à l'avant dernière position. Ce département que l'on peut qualifier de « terre traditionnelle » du rugby au sein de l'Ile-de-France, a déjà connu par le passé un fort développement. Les clubs sont pour ainsi dire « pleins ». On note d'ailleurs un nombre moyen de licences par club supérieur à la moyenne : environ 280 contre environ 180 sur l'ensemble des clubs franciliens.

**Variation des effectifs de licences  
entre les saisons 06/07 et 07/08 par département**

source FFR



Dans la catégorie des départements à fort potentiel de développement, on mentionnera notamment, la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Les deux premiers peuvent être qualifiés de départements « jeunes » dans le rugby.

Le troisième où le rugby est bien implanté (près d'une trentaine de clubs) bénéficie, semble t-il d'installations sportives en plus grand nombre que dans les autres départements et donc de capacités d'accueil plus importantes.

On notera également, la bonne « réussite » de certains départements, relativement à la pratique licenciée en générale plutôt « faible » sur leur territoire.

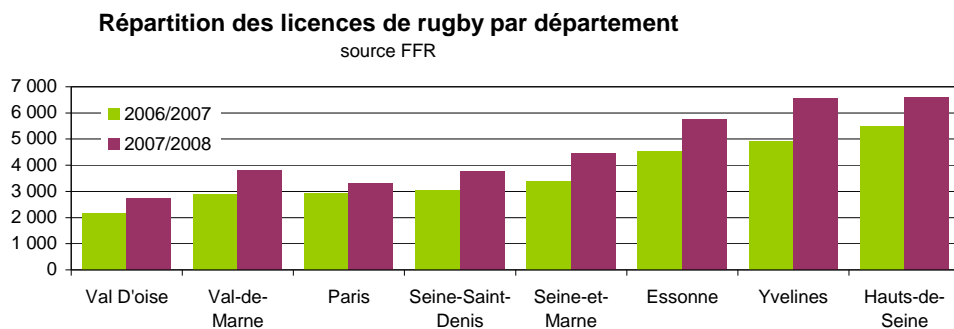
Ainsi sur le graphique suivant on peut voir des départements tels que la Seine-Saint-Denis ou encore le Val-de-Marne dont les clubs de rugby ont connu un accroissement important du nombre de licences alors que la population résidente est moins encline à se licencier que celles des autres départements (Yvelines, Essonne...).

**Taux d'évolution des licences de rugby entre 2007 et 2008  
et poids des licences (tous sports) dans la population totale**





L'ensemble de ces constats ne conduit pas à bouleverser fondamentalement la carte départementale du rugby. On notera néanmoins des écarts qui se creusent entre territoires et un meilleur positionnement du comité départementale du Val-de-Marne. Il conviendra toutefois de vérifier, lorsque « l'effet Coupe du monde » se sera estompé, si ces écarts se maintiennent ou s'ils tendent à se résorber.



## Un accroissement du nombre de licences très variable selon les clubs

Comme l'indique le graphique ci-après, tous les clubs n'ont pas connu la même progression de leurs effectifs. D'après les fichiers de la FFR, on compte même une douzaine de clubs qui aurait perdu plus de licences à l'issue de la saison 2006/2007 qu'ils n'en auraient gagnées.

Plusieurs facteurs semblent être entrés en compte pour expliquer des variations assez importantes d'un club à l'autre. Trois notamment semblent avoir joué un rôle prépondérant :

- l'environnement immédiat du club
- ses objectifs et sa réputation
- les infrastructures dont il dispose

L'implantation géographique du club a compté positivement dans la mesure où il se trouve au centre d'un vivier potentiel de recrutement important (zone dense et population jeune) et ce d'autant plus si le maillage de ce territoire en clubs est relativement étiré comme en grande couronne par exemple (cf. carte).

Le projet, les objectifs, plus ou moins formalisés du club ont certainement été également déterminants. Selon les ambitions de l'équipe dirigeante au niveau compétitif, selon les missions dont le club se sent investi (accueil, formation, éducation, insertion...), les demandes d'inscriptions ont été prises en masse au fur et à mesure des arrivées, ou bien bloquées assez rapidement, ou encore ont fait l'objet d'une sélection.

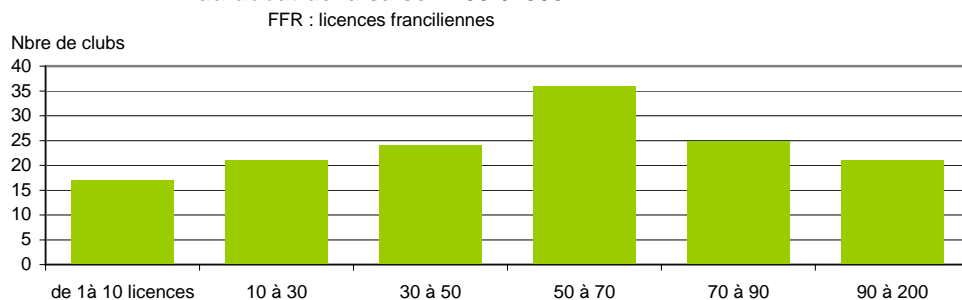
L'idée qu'il faut développer la pratique à tout prix ne fait pas l'unanimité dans le milieu du rugby. Certains redoutent de possibles effets négatifs du « sport de masse » et prennent souvent le football comme l'exemple à ne pas suivre. L'inquiétude exprimée peut se résumer ainsi : si le rugby veut conserver les valeurs qui font sa particularité (courage, solidarité, convivialité...), il doit rester dans des dimensions maîtrisables. On retrouve un clivage similaire entre les défenseurs, nombreux, d'un rugby amateur « non-marchand » par opposition à un rugby professionnel « marchand » qui, là encore, risque de conduire à des dérives telles que rencontrées dans le foot (violence, affaires financières, dopage...).

Autre point fondamental, les infrastructures de jeux et d'accueil. Un certain nombre de clubs sont pénalisés par le manque de terrains, ou encore par le manque de créneaux mis à leur disposition quand les terrains existent.

Ils rencontrent également des problèmes lorsque les installations sont vétustes et insuffisantes en taille (vestiaires trop petits ou en nombre restreint, club house trop étroit voire inexistant).

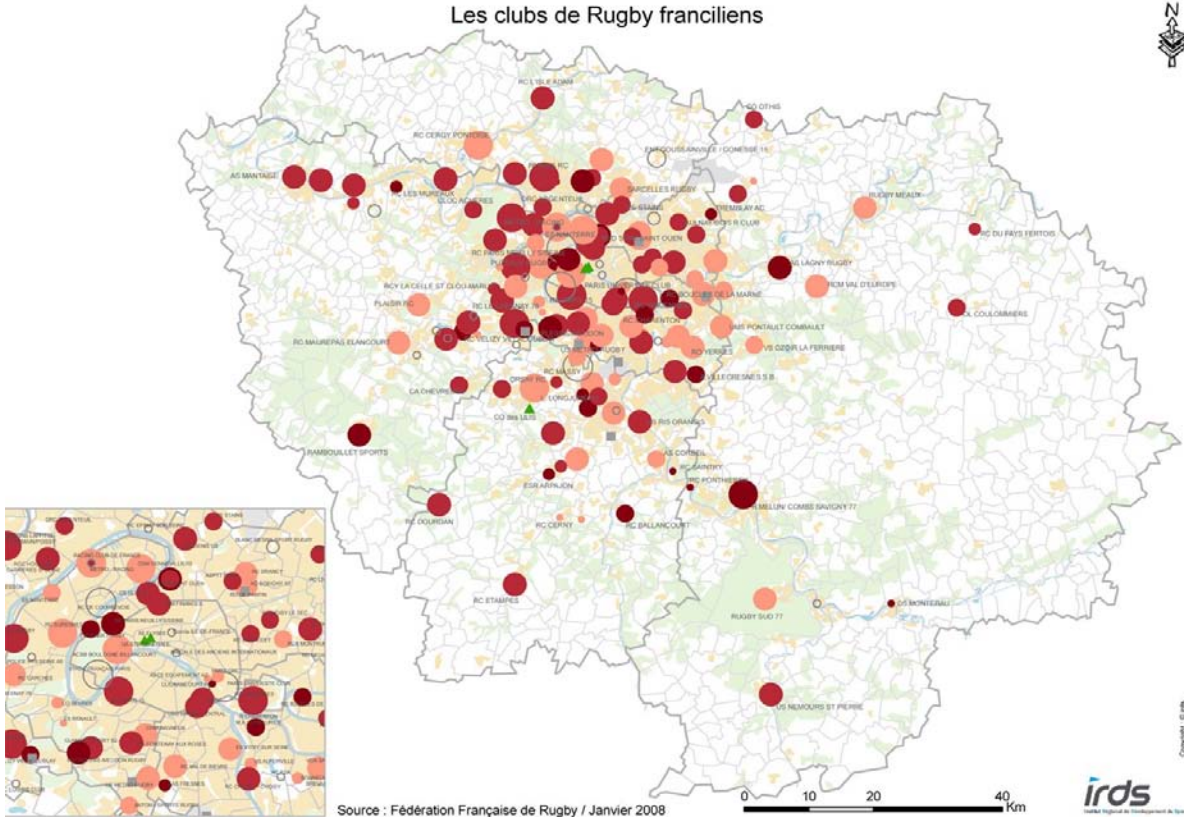
Quand le club se trouve déjà dans une situation de saturation, il est difficile pour lui d'accueillir plus de licenciés sans que la qualité des conditions d'accueil s'en ressentent ou bien que des problèmes organisationnels surgissent. Si pour certains, des créneaux supplémentaires ont pu être trouvés permettant ainsi un dédoublement des séances d'entraînement, tous n'ont pu bénéficier d'une telle marge de manœuvre.

**Distribution du nombre de clubs en fonction du nombre de licences supplémentaires (moins les abandons) au début de la saison 2007/2008**



Malgré ces différences notables que l'on a pu enregistrer et qui montrent que la croissance des effectifs n'a pas été portée par tous et partout dans des proportions équivalentes, force est de constater que l'accroissement tant attendu du nombre de pratiquants a bien eu lieu et dans des proportions assez exceptionnelles. Comment explique-t-on ce phénomène ?

# Les clubs de Rugby franciliens



Source : Fédération Française de Rugby / Janvier 2008

## Evolution du nombre de licences entre les saisons 2006/2007 et 2007/2008 :

- Neutre
- Moins de 26 %
- Entre 26 et 45 %
- Plus de 46 %
- Nouveau club
- Club fermé

## Nbr de licences pour la saison 2007/2008 :

- Moins de 75
- De 75 à 150
- De 151 à 250
- De 251 à 400
- Plus de 400

# Un succès qui ne doit rien au hasard

Les chiffres sont là : environ 15 000 nouveaux pratiquants et 7 600 licences supplémentaires suite à la Coupe du monde de rugby.

Certes l'évènement n'explique pas tout. Depuis une petite dizaine d'années déjà, la discipline prenait doucement mais sûrement de l'ampleur dans les médias et les effectifs progressaient régulièrement depuis 3 ans au sein des clubs franciliens.

Cependant, sans nul doute, la fédération a su tirer partie de l'avènement de la Coupe du monde en France. Renseignements pris auprès de plusieurs fédérations ayant déjà vécu un événement similaire (foot, athlétisme, escrime...), la FFR savait qu'elle pouvait tabler sur une croissance « naturelle » de 10 à 15 %, rien qu'en « laissant passer » l'évènement ». En revanche pour accroître ce taux, elle devait, les années précédents la manifestation, se mobiliser, se mettre en marche, pour accueillir la Coupe en étant déjà dans une dynamique de développement. Ce qu'elle a fait.

## La mobilisation pré Coupe du monde : des points réussis, d'autres en demi-teintes

### • Les actions d'accompagnement

A la fois sur le plan national (à l'exemple du Train du Rugby de la SNCF) et local, les actions d'accompagnement de la Coupe du monde ont été nombreuses. D'une part en s'appuyant sur de multiples dispositifs déjà existants en faveur du développement du sport ou pour la promotion des échanges sociaux et culturels qui ont pris, à cette occasion, « une teinte » rugby (Sport en filles<sup>12</sup>, Fête des voisins...) et d'autre part en créant une profusion de « petits » évènements.

Ainsi, à l'aide des comités territoriaux et départementaux du rugby, du CROSIF, des CDOS (Comité régional et comités départementaux olympique et sportif) et des clubs, près de 300 animations ont été organisées en Ile-de-France dans le but de promouvoir à la fois, la pratique sous toutes ses formes (Touch, Beach, Scratch, Sept...) <sup>13</sup> et la culture du rugby (exposition sur les pays participants, concours d'affiche, débats, ...) renforçant ainsi l'audience de ce sport.

Des manifestations soutenues et certaines impulsées par les collectivités territoriales : région départements, communes (ex. « Le Rugby Tour » : terrain de rugby mobile qui a fait le tour des quartiers de la ville de Saint Denis), mais aussi très fortement relayées par le milieu scolaire.

Il faut souligner que la fédération avait déjà un atout en main. De nombreux clubs ayant une école de rugby avaient pour habitude d'organiser très régulièrement (tous les ans environ) des opérations découvertes du rugby au sein des lycées et des collèges et dans les écoles primaires. Généralement en lien avec les comités départementaux, comme celui de l'Essonne, très mobilisé sur ces actions dès la fin des années 90.

Des opérations similaires ont été également effectuées dans les centres de loisirs, toujours avec l'accord des municipalités et parfois à leur demande.

Ces opérations découvertes consistent en l'organisation de séances mixtes (filles, garçons) d'initiation au ballon ovale sur le temps scolaire en lien avec les professeurs des écoles et d'EPS et avec l'accord des inspecteurs académiques de l'éducation nationale. Des

---

<sup>12</sup> Opération visant l'insertion par la sport de jeunes filles de quartiers sensibles (CROSIF, DRDJS, Région)

<sup>13</sup> Touch : rugby à toucher, c'est à dire sans plaquage, mêlée ou regroupement, se joue à 6 contre 6.

Beach : également jeu à toucher mais sur le sable avec une équipe mixte de 5 joueurs.

Scratch ou rugby foulard : le plus souvent en salle, chaque équipe comprend 4 éléments qui portent à la ceinture deux lanières. Pour stopper un adversaire, il faut se saisir de l'une d'entre elles

séances débouchant en fin d'année sur un tournoi organisé le week-end ce qui permet de sensibiliser également les familles.

En résumé, les comités départementaux et la plupart des clubs, possédant une école de rugby, étaient, à l'annonce officielle du déroulement de la Coupe du monde en France, dans une dynamique d'ouverture sur leur environnement proche et de développement. Une dynamique qui en a conduit certains à salarier un ou plusieurs éducateurs pour mener à bien cette mission.

Une dynamique décuplée à l'approche de la Coupe du monde par « l'institutionnalisation » de ces opérations au travers de conventions tripartites entre la F.F.R, le ministère de l'Éducation nationale et l'U.N.S.S (Union nationale du sport scolaire), l'USEP (Union sportive de l'enseignement du 1<sup>o</sup> degré), l'UGSEL (u nion sportive de l'enseignement libre) ou encore les institutions universitaires (FFSportU).

Des dispositifs tels que « Sclarugby », « Graine dovalie » dans les écoles primaires, « Planète ovale » dans les collèges et les lycées ou encore Oval 'U au sein des universités et des grandes écoles ont permis à de nombreux élèves et étudiants de découvrir le rugby .

Durant l'année scolaire 2005/2006, un peu plus de 45 000 collégiens et lycéens franciliens sont ainsi passés par l'opération Planète Ovale.

Dès la rentrée 2006/2007, l'UNSS Ile-de-France enregistrait, on l'a vu, une augmentation des licences de 33 % dans les AS de rugby, passant de 4 200 pratiquants à 5 600.

Par ailleurs les actions de formations des professeurs d'E.P.S. à l'activité rugby ont permis à plus de 3 000 enseignants sur l'ensemble de la France de se former et/ou d'approfondir leurs connaissances sur l'activité. Un moyen d'inscrire le rugby parmi les supports pédagogiques des cours d'EPS.



*De nombreuses manifestations ont été organisées avant la Coupe du monde dans le but de promouvoir l'événement.*

*Crédit photo :  
Gérard LACOSTE,  
IAU île-de-France*

## • La « labellisation »

En parallèle aux actions d'accompagnement de la Coupe du monde qui avaient donc pour but d'augmenter la pratique, la FFR s'est lancée dans un processus de « labellisation » des écoles de rugby, là où le gros de la croissance était attendue.

L'objectif est d'améliorer en priorité ces structures d'accueil, afin de limiter les risques d'abandon et de conserver ainsi les bénéfices de l'évènement.

Un processus déjà utilisé par d'autres fédérations, notamment chez les escrimeurs. Ces derniers, forts de leur expérience aux J.O d'Athènes de 2004 ont démontré<sup>14</sup> que pour faire face à la déferlante des nouvelles adhésions, le club peut :

- augmenter les plages horaires de pratique et fragmenter les groupes, ce qu'ont fait tous les clubs de rugby ou presque lorsque cela était possible,
- limiter les inscriptions ou pratiquer la sélection, quelques-uns l'ont fait, certains dès le début de saison (septembre) d'autres à partir du mois de décembre.
- et, effort indispensable, recruter des enseignants supplémentaires.

Mais, au delà de ces mesures « classiques », la qualité du club joue énormément pour fidéliser les pratiquants.

Il existera toujours un taux d'abandon incompressible. Pour le moment, il est en moyenne sur le plan national de 40 % en escrime, du même ordre au judo. Il serait légèrement plus faible au rugby : 30 %, bien que l'on manque de recul quant à son évaluation.

Pendant, des variations très nettes existent d'un club à l'autre qui montre que celui-ci reste la cellule la plus importante dans cette problématique.

Or, une enquête effectuée auprès des licenciés<sup>15</sup> de la FFE a démontré qu'une bonne salle d'armes, susceptibles de fidéliser ses pratiquants, se caractérise avant tout par :

- la qualité de son enseignement,
- la convivialité qui y règne,
- puis par l'organisation du club (répartition des cours, horaires...) et les structures matérielles et logistiques dont il dispose,
- ainsi que par les résultats (succès sportifs...).

Les licenciés d'escrime ont certainement leurs spécificités, mais on peut sans trop d'erreur transposer ces résultats à de nombreuses disciplines et plus particulièrement au rugby.

Les résultats de l'enquête « pratiques sportives » menée en 2007 par l'IRDS, montre que les motivations qui poussent les Franciliens à pratiquer une activité physique et sportive de manière régulière sont avant tout liées aux notions de « loisir et de détente », puis de « santé » et « d'entretien physique ». L'aspect convivialité du sport avec « le plaisir d'être avec les proches », « sortir de chez soi », la « rencontre avec les autres » occupe également une place importante. Enfin les motivations liées à la recherche de performance arrivent en dernières positions : « sensations fortes », « se surpasser » et « compétition ».

Cette hiérarchie des motivations s'observe quel que soit le type de pratique (autonome, encadrée), le sexe, l'âge et le niveau d'étude.

On peut toutefois noter que la compétition comme source de motivation est plus présente auprès de ceux qui pratiquent en club (25 % contre 2 %), de même que la notion de « rencontre avec les autres » (69 % contre 40 %).

Si le club de rugby possède un avantage certain sur l'escrime et sur beaucoup d'autres disciplines qui est sa capacité à générer du relationnel et du convivial, il comporte également, comme n'importe quelle structure d'encadrement des points de faiblesse qui peuvent être selon les cas, d'ordre organisationnel ou pédagogique. Il est forcément perfectible.

Le dispositif de « labellisation » des écoles de rugby mis en place dès 2003 repose donc sur une grille d'auto évaluation de 5 à 6 pages à remplir par les clubs.

Cette grille est construite autour de 4 thèmes principaux :

- l'accueil (organisation administrative de l'école de rugby, les infrastructures, ...);
- la formation (nombre d'éducateurs formés, pratique spécifique pour les féminines...);

---

<sup>14</sup> Notamment, travaux de Gérard Six, maître d'armes.

<sup>15</sup> Réalisée en 2003 par Gérard Six et Paul Millet.

- le développement (organisations de cycles en milieu scolaire, démarches auprès du milieu institutionnel...);
- la communication.

Une fois cette auto-évaluation réalisée, le club élabore un Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ). Puis il le transmet à son CD et à son CT. La « labellisation » est accordée par les instances fédérales dès lors qu'il y a accord de l'ensemble des acteurs sur le PAQ.

La FFR est particulièrement attentive au thème de la formation qui se décompose en quatre points : le projet pédagogique, la formation des éducateurs, l'éthique et le règlement, la formation des joueurs. Le club peut être faible dans ce domaine mais dans ce cas son PAQ doit être très élaboré.

Les clubs ont été en règle générale assez critiques sur ce dossier, mêmes si certains sont allés jusqu'au bout de la démarche et ont été labellisés.

Sur l'ensemble du comité territorial d'Ile-de-France, deux mois après le déroulement de la Coupe du monde, 39 écoles de rugby avaient obtenus le label au 31 décembre 2007, soit à peine 1/4 des écoles. Depuis, le nombre de clubs labellisés a progressé, mais il ne dépasse pas 30 %.

La plupart des clubs interrogés ont cependant noté que le fait de s'auto-évaluer sur des critères précis a permis de se poser, de réfléchir et de prendre la mesure des points de faiblesses mais aussi des atouts du club.

Néanmoins, ils reprochent principalement au dispositif de ne pas être accompagné des moyens financiers et humains (conseillers techniques du CD et du CT en nombre insuffisant) nécessaires à l'amélioration des points faibles.

D'autant que le talon d'Achille de la plupart des clubs franciliens reste celui des infrastructures, de jeux et d'accueil. Or, sur ce plan, la fédération a peu de leviers d'action. Ce sont les collectivités, et notamment les communes, qu'il faut convaincre. Si la « labellisation » peut être un argument de plus pour le club vis-à-vis de la municipalité - cette dernière est informée officiellement par courrier de l'obtention du label - le club a toutefois le sentiment que cet aspect pèse assez peu dans la balance.

Depuis la Coupe du monde, les communes prêtent une oreille plus attentive aux clubs de rugby, mais dans les faits, à part quelques exceptions, on note peu d'actions concrètes dans l'immédiat.

Afin d'inciter les clubs à s'inscrire dans cette démarche de labellisation, la fédération a récemment décidé d'accorder une prime de 1 000 euros aux clubs labellisés. Un petit plus, mais jugé insuffisant par beaucoup d'entre eux. La FFR devrait décider prochainement de la mise en place de nouveaux boni à la « labellisation ».

Pour finir, le processus de « labellisation » semble avoir mieux fonctionné dans les régions du sud, là où le rugby est déjà bien implanté, là où, paradoxalement, les besoins sont moindres. Peut-être que les clubs, moins « complexés », mieux ancrés dans leur territoire et en moyenne mieux servis sur le plan des infrastructures, n'ont pas craint de s'auto évaluer. En revanche les clubs franciliens ont souvent vu dans cette démarche un moyen pour la fédération et les comités de renvoyer une partie de leur responsabilité sur les clubs. Des clubs qui ont parfois le sentiment de faire « déjà beaucoup avec très peu de moyens ».

Il se peut également que les comités territoriaux n'aient pas tous eu le même niveau d'exigence quant au travail de diagnostic et d'élaboration du PAQ, expliquant en partie le retard de certaines régions.

## • La formation, l'encadrement

Si l'offre en infrastructures est primordiale pour le développement du club, l'encadrement demeure également un élément incontournable. Avec un double enjeu :

- quantitatif : impossible de multiplier les effectifs sans accroître le nombre d'éducateurs
- qualitatif : maintenir un bon niveau d'encadrement malgré le nombre croissant de pratiquants

Nonobstant une croissance qui a dépassé largement celle attendue, les clubs franciliens semblent avoir remarquablement fait face à cette question. Au point que globalement la règle d'un éducateur pour 10 semble être atteinte un peu partout. Par quels moyens ?

En anticipant, certes, mais surtout grâce à l'esprit « famille » de cette discipline. La plupart des clubs explique qu'ils sont allés chercher les éducateurs parmi les licenciés des équipes juniors ou seniors pour faire face à la demande. Il semble que nombreux sont ceux qui ont répondu favorablement à l'appel. Les parents des enfants des écoles de rugby ont également été sollicités, particulièrement sur les petites catégories (5/6 ans).

C'est, encore une fois peut-être, une particularité du monde du rugby.

Si on ne peut parler réellement d'altération de l'engagement dans la vie associative en général, car il semble au contraire que les candidats soient plus nombreux aujourd'hui qu'hier<sup>16</sup>, il n'en demeure pas moins qu'il s'y opère une transformation.

Les bénévoles d'aujourd'hui s'engagent différemment, sur des temps plus courts et peut-être un peu moins dans le milieu sportif qu'auparavant. Surtout, la « concurrence » s'est accrue avec la multiplication des associations depuis une dizaine d'années<sup>17</sup>, notamment dans le domaine de l'engagement social.

Or, le rugby échappe, ou plutôt, semble subir moins fortement, cette mutation. Probablement parce que la notion de « famille » et d'appartenance à cette famille pour laquelle le rugby est une « philosophie de vie et de culture »<sup>18</sup> reste encore très enracinée.

Pour autant des inquiétudes demeurent. D'abord quant à la formation des éducateurs, nouvellement recrutés, ensuite quant au risque qu'ils s'essouffent plus rapidement et enfin quant aux coûts que cela génère pour le club.



*Impossible de multiplier les effectifs de licenciés sans renforcer l'encadrement.*

*Crédit photo :  
Jean-François BERNARD,  
Sugy/Île-de-France*

<sup>16</sup> cf. *Rapport d'information au Sénat au nom de la commission des Affaires culturelles sur le bénévolat dans le secteur associatif* - 12 octobre 2005

<sup>17</sup> *Le paysage associatif français, mesures et évolutions*, Viviane Tchernonog, 2007

<sup>18</sup> Jean Bernard Moles - *La professionnalisation du rugby français. Pouvoir économique et lien social. Revue Corps et Culture* n°3 - 1998.



Pour que l'encadrement soit de qualité, il doit être formé. Pour la FFR cela passe par l'obtention d'un des trois brevets fédéraux correspondants à la classe d'âge à encadrer.

Or ces formations sont lourdes pour les bénévoles et le risque qu'ils n'aillent pas au bout est grand. Pourtant, là aussi des efforts ont été produits.

Depuis 2005, les brevets fédéraux sont passés de deux ans de formation à un an. La seconde année se résumant dorénavant à une évaluation de l'éducateur en situation (entraînements et matchs) par des conseillers techniques du comité départemental qui se déplacent au sein même des clubs.

Toutefois, la première année qui correspond au stage théorique représente 68 heures de formation, soit environ 10 séances dans l'année, organisées sur les vendredi et samedi.

Pour s'y rendre le bénévole doit donc prendre en partie sur son temps de travail, de vacances, ou d'études selon les cas. En outre le stagiaire réside dans certains cas assez loin du lieu de formation.

Face à l'augmentation de la demande, les comités départementaux chargés d'organiser les sessions de formation ont pour la plupart décentralisé les lieux de regroupement en multipliant les sites de formation sur leur territoire. Mais le procédé a ses limites : le nombre de formateurs disponibles d'une part et le nombre de stagiaires d'autre part : déplacer un formateur pour moins de 10 stagiaires reste onéreux.

Par ailleurs, les brevets fédéraux se décomposent en UC (unités capitalisables). Pour encadrer en école de rugby, l'éducateur doit avoir suivi au minimum deux UC ce qui correspond à 36 heures, soit environ la moitié du total d'heures de la formation. Conséquence, il est fréquent que les éducateurs n'aillent pas au bout de leur formation, compte tenu des contraintes organisationnelles que cela leur occasionne.

Autre point, le poste budgétaire des clubs consacré à la formation a augmenté.

Un brevet (1<sup>o</sup> niveau) coûte 450 euros. Une partie est prise en charge par le comité, mais cette prise en charge varie fortement d'un département à l'autre.

Dans les Yvelines, le CD verse 100 euros au club. A condition que le brevet complet ait été obtenu. Une manière d'inciter le club à encourager les éducateurs à aller au bout de la formation. En Essonne, avec l'aide du Conseil général, le comité prend à sa charge 250 euros. Celui du Val de Marne verse 150 euros. Enfin le comité territoriale (CIFR) reverse de son côté 50 euros. Ainsi un club paye selon les cas, entre 100 et 400 euros par brevet. Une somme qu'il peut difficilement exiger du bénévole qui donne déjà de son temps.

Si la plupart des clubs reconnaissent le bien fondé d'aller vers plus de formation pour plus de professionnalisation dans l'encadrement, ils déplorent également les effets « pervers » que cela entraîne. Des exigences accrues à l'égard des bénévoles et de leur travail provoquent en retour une demande accrue de reconnaissance et de valorisation de l'expérience et du parcours bénévole<sup>19</sup>. Une sorte de retour sur investissement qui peut se traduire aussi par une forme de compensation financière. Certes, un Brevet fédéral délivré comme son nom l'indique par une fédération ne donne pas droit à rémunération. En revanche, le défraiment est possible. Censé recouvrir strictement (frais réel ou frais forfaitaire) les frais engagés par le bénévole pour l'association (frais de déplacements par exemple), il ne doit pas être assimilé à un salaire. Cependant le défraiment peut officiellement aller jusqu'à 500 euros par mois<sup>20</sup> pour un entraîneur. Une somme à la fois présentée par le dirigeant comme « élevée » pour le budget d'un club mais aussi comme « normale » par rapport à l'investissement demandé à l'éducateur.

---

<sup>19</sup> La loi du 17 janvier 2002 va dans ce sens en permettant à la validation des acquis de l'expérience (VAE) de reconnaître et valider à part entière les compétences des bénévoles au même titre que les compétences des salariés, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le secteur sportif qui représente près d'un tiers du bénévolat associatif a connu dès lors une forte augmentation des candidats à la VAE.

<sup>20</sup> La loi autorise une somme forfaitaire de 105 euros par manifestation dans une limite de 5 manifestations par mois.

Enfin, dernière inquiétude, si de nombreux joueurs et de nombreux parents ont répondu présent dans l'urgence et l'effervescence de la Coupe du monde, ils auront peut-être plus de mal à s'inscrire dans la durée. D'autant qu'ils sont pour certains fortement sollicités. Quand l'école de rugby a été scindée en deux pour faire face à la montée des effectifs et au manque d'infrastructures en face, cela signifie que les entraînements ont également été multipliés par deux.

### **Les « emplois staps » en soutien au rugby**

Dans le cadre du PNDS (Plan national pour le développement du sport), le ministère des sports en lien avec celui de l'Education nationale, ont décidé de soutenir la création de 1 000 emplois au profit des structures associatives sportives. Ce dispositif a été construit autour de trois volets :

- L'accompagnement de la Coupe du monde de rugby et des Championnats du monde féminins de handball ;
- Le développement de la pratique physique et sportive dans les quartiers sensibles ;
- Le développement de la pratique physique et sportive au bénéfice des personnes handicapées.

Destinés en priorité aux jeunes de niveau II (licence, maîtrise), prioritairement issus de la filière universitaire STAPS, ces postes sont en CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi), CDD de deux ans, rémunérés à 1,4 SMIC (soit environ 1750 € bruts mensuels), entièrement pris en charge par l'Etat, en lien avec le centre national de développement du sport (CNDS) et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Sur l'ensemble de la France, la fédération s'est vu attribuer environ 230 postes. En Ile-de-France, une vingtaine de postes ont été créés, répartis entre le CIFR, les comités locaux de coordination, chargés de coordonner les animations pré Coupe, les comités départementaux et les clubs.

Leur pérennisation au delà de l'échéance de 2008 est souhaitée par tous, mais sous quelle forme ?

### **• La question des infrastructures « passée sous silence »**

La question de la capacité des infrastructures à accueillir des licenciés supplémentaires n'a jamais été ouvertement et concrètement abordée.

Certes le dossier de « labellisation » contient une rubrique concernant l'évaluation des structures d'accueil (terrains, vestiaires, lieu de vie...). Mais, on l'a vu, assez peu de clubs sont entrés dans le processus de « labellisation » et les fondamentaux du PAQ (Plan d'amélioration de la qualité) portent avant tout sur la formation des éducateurs, le projet pédagogique, le respect de l'éthique et du règlement. Des points essentiels il est vrai, pour fidéliser des pratiquants et maintenir une dynamique de recherche de qualité, mais également des points sur lesquels la fédération et les comités peuvent apporter une aide concrète, contrairement à la problématique des équipements.

Les collectivités de leur côté n'ont pas anticipé, à de rares exceptions près.

Sans nul doute, démontrer et convaincre de la nécessité de programmer et de budgétiser un nouvel équipement ou même une réhabilitation tant que l'explosion des effectifs n'a pas réellement eu lieu reste un exercice difficile. D'autant qu'il était impossible d'évaluer précisément de combien serait cette augmentation, tant globalement que pour un club en particulier. On se situe, quoi qu'il en soit, sur deux échelles de temps bien distinctes : temps d'enregistrement et d'analyse de la demande et temps de programmation et de réalisation d'un équipement pour les collectivités.

# Gérer l'après Coupe du monde

Si, comme on l'a vu, la préparation de la Coupe du monde a été globalement une réussite, expliquant en grande partie l'envolée spectaculaire du nombre de licenciés, on peut s'interroger sur ce que sera l'après Coupe du monde. Le pari du « quantitatif » a été largement remporté, celui du qualitatif reste à gagner dans les mois qui viennent. Malgré les mesures prises pour préparer cet « après » (labellisation, formations...), des points de faiblesse demeurent.

## Les clubs face à la montée des effectifs : atouts et inconvénients

La croissance du nombre de pratiquants, bien supérieure à celle espérée, n'est pas sans poser certaines difficultés. Si par le jeu des départs et des arrivées, ils ne sont que 7600 licenciés de plus, en fait ce sont quelques 15 500 débutants qu'il faut gérer au sein des clubs.

### • Un ancrage plus fort dans l'environnement proche

Grâce à la montée des effectifs, les clubs ont pris une place nouvelle au sein des collectivités qui les accueillent.

Quelques unes, peu nombreuses, avaient anticipé et manifesté leur intérêt « nouveau » par des subventions 2007 plus importantes, ou plus rarement par la réalisation ou la réhabilitation d'un terrain de grands jeux supplémentaire dédié au rugby.

Mais il semble que la plupart ont laissé passer l'événement sans modifier leur politique à l'égard du club. Cependant, les budgets municipaux sont votés en début d'année, on peut donc espérer que les mois d'octobre à décembre auront été favorables pour certains clubs qui auront pu faire peser dans la balance la montée significative des pratiquants sur la commune.

La même remarque peut être faite pour les comités départementaux pour lesquels les conseils généraux ont prêté une oreille plus attentive avec à la clé de nouveaux contrats d'objectifs.

Les clubs nous ont aussi déclaré vouloir profiter de « l'effet Coupe du monde » pour démarcher plus systématiquement les entreprises afin de bénéficier de leur aide financière. En même temps, beaucoup reconnaissent qu'ils n'ont pas les moyens humains de le faire (manque de temps et de personnes).

De rares clubs tentent de créer un emploi chargé de développer les contacts avec les entreprises, en particulier des clubs qui ont atteint ou qui ont l'ambition d'atteindre un niveau fédéral dans le classement. Pour les plus gros, déjà bien structurés, les retombées sont certaines. Les effets ont même été visibles dès le début de l'année de la Coupe.

### • Un effet de seuil enfin atteint pour certaines classes d'âges

Parmi les clubs rencontrés plusieurs ont souligné l'effet positif de la coupe du monde sur les catégories les plus sensibles et notamment celle des juniors (de 17 à 19 ans). Comme dans beaucoup d'autres disciplines, les licenciés ont tendance à être moins nombreux dans cette catégorie. A cet âge, pour de multiples raisons (études, travail, vie sociale...), les abandons sont plus fréquents que dans les autres catégories, à l'exception des moins de 7 ans qui connaissent la même instabilité mais pour des raisons différentes (choix effectués par les parents, décalage entre imaginaire et réalité de l'activité physique...).

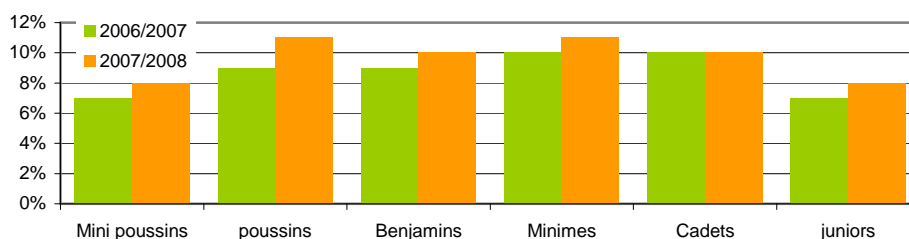
Ainsi, la croissance de 39 % enregistrée sur la catégorie junior (contre 6 % la saison précédente) a parfois permis dans les petits clubs de constituer enfin une équipe. Avant la Coupe, faute de « combattants », les clubs arrivaient tant bien que mal à maintenir la

catégorie en pratiquant l'entente avec d'autres clubs. Mais dans ce contexte, il est plus difficile de souder les joueurs entre eux et ainsi de les fidéliser.

### • Des équilibres mis en péril

A l'inverse, quand l'équipe junior existait déjà et que la montée des effectifs a été insuffisante pour constituer une deuxième équipe, celle en place s'en trouve de l'aveu de certains clubs déstabilisée. Pour l'éducateur, l'intégration des nouveaux ne doit pas se faire aux dépens des anciens. Or, compte tenu du turn-over, les nouveaux qui sont le plus souvent des novices, deviennent majoritaires. Pourtant il faut arriver à faire jouer tout le monde, malgré le nombre et les différences de niveau, sous peine d'en décourager plus d'un. Quelques clubs ont d'ailleurs choisi de pratiquer une sélection et de ne retenir que ceux qui manifestaient le plus d'aptitudes pour la discipline.

**Répartitions des licences par catégorie (%)**  
**entre les deux dernières saisons**  
source FFR, licences franciliennes uniquement



### • La saturation des installations sportives

De nombreux clubs, déjà sous-équipés sur le plan des installations sportives, rencontrent de réelles difficultés avec la montée soudaine des effectifs : à la fois, sur les terrains souvent saturés et dans les locaux d'accueil (vestiaires, maison du rugby) trop exiguës et vétustes. En outre, certaines municipalités ne voient pas d'un très bon œil une discipline qui met à rude épreuve les terrains en herbe et des conflits surgissent, surtout quand les terrains sont partagés avec le foot.

Quand le club ne possède qu'un terrain, il n'est pas rare que le club soit obligé d'interrompre les séances d'entraînements du fait des intempéries et de la sur-occupation du terrain et c'est encore plus vrai maintenant compte tenu des effectifs.

On peut espérer que les communes soient plus réceptives dorénavant aux questions d'équipements des clubs de rugby. Cependant dans certains secteurs géographiques, en petite couronne notamment et sur Paris en particulier, se pose également le problème de la rareté du foncier et de son coût.

Le terrain synthétique est souvent présenté comme une bonne solution pour améliorer le rendement de l'équipement et de plus en plus de communes y ont recours. Mais à l'heure actuelle, transformer le seul terrain de rugby existant en synthétique, c'est se passer d'un terrain de compétition pour les équipes juniors et seniors qui ne sont pas autorisées à jouer dessus<sup>21</sup>.

Le synthétique présente donc un intérêt à la condition qu'au moins un terrain en herbe dédié au rugby soit conservé et utilisé en alternance avec le synthétique.

<sup>21</sup> Il semble cependant que les directives fédérales devraient évoluer sur ce point, en même temps que la qualité des synthétiques s'améliorent.

Il reste qu'un terrain synthétique représente un investissement important : environ 685 000 euros HT contre 245 000 pour un gazon naturel avec drainage<sup>22</sup>.

Cependant, compte tenu des coûts d'entretien relativement faibles, associés à une capacité d'utilisation nettement supérieure au gazon naturel, le prix de revient moyen par heure, calculé sur une période de 10 ans, est quasiment divisé par 8 (23 euros/heure contre 181 euros pour un gazon naturel avec drainage).

### • Des organisations nouvelles à trouver

On ne fonctionne pas soudainement avec 50, 100 voire 200 licenciés supplémentaires sans que l'organisation du club s'en trouve quelque peu déstabilisée. L'équipe dirigeante, aidée des comités, est obligée de trouver des solutions d'adaptation. Un exemple parmi d'autres : les déplacements lors des rencontres.

Les dépenses de transport sont importantes pour les clubs de rugby. Compte tenu de la relative faiblesse de la couverture spatiale des clubs, les distances sont parfois très longues à parcourir lors des rencontres, y compris lorsqu'il s'agit de rencontres franciliennes.

Le transport se fait quasi systématiquement à l'aide de cars compte tenu des effectifs à déplacer. Par ailleurs, le déplacement en transport collectif est un bon moyen de fédérer les joueurs, particulièrement quand le club ne possède pas de club house. Après le match, les parents qui raccompagnent leurs enfants en voiture particulière au lieu de les laisser remonter dans le car avec leurs coéquipiers, se font à coup sûr rappeler à l'ordre.

Seul inconvénient, les autocaristes pratiquent des tarifs élevés.

Traditionnellement, l'ensemble de l'école de rugby se déplaçait sur les mêmes rencontres sportives (moins de sorties toutefois pour les tous petits). Ce principe devient inenvisageable compte tenu dorénavant de l'importance des effectifs. Les conditions d'accueil ne peuvent être décemment maintenues : trop d'enfants sur un même terrain et des vestiaires insuffisants.

Les écoles de rugby dont les effectifs ont fortement augmenté ont donc séparé les catégories d'âges (âges collèges / âges primaires) afin de ne plus déplacer l'école au grand complet. Cette nécessaire adaptation a eu pour conséquence une augmentation du nombre de déplacements ainsi qu'une élévation du budget « transport » des clubs.

Autre exemple, pour parer à des effectifs surchargés lors des entraînements, une deuxième école de rugby a parfois été créée. A la condition que des créneaux supplémentaires aient été disponibles sur le ou les terrains mis à disposition. Des éducateurs ont du être recrutés, ou bien ceux en place ont multiplié par deux leur temps de présence.

Pour les petits, les éducateurs se font assister par les parents sur les questions d'organisation (vestiaires, distribution goûter...), ils sont ainsi plus disponibles pour la pédagogie de jeu.

### • La pratique féminine « victime » de la Coupe du monde ?

Quand on interroge les dirigeants des clubs sur la pratique féminine, la plupart se déclarent favorables à son développement.

Ils soulignent notamment que le rugby féminin est un rugby très technique, plus fluide, moins frontal et donc plus « esthétique », plus « authentique » qui leur rappelle ce qu'était le « rugby d'avant, le vrai, quand celui-ci n'était pas encore entré dans la sphère professionnelle » .

---

<sup>22</sup> Source : Acteurs du sport – n°96 – février 2008.

Cependant, sauf exception, la plupart des clubs éprouvent quelques difficultés à mener une politique offensive dans ce domaine. Ils ne sont pas contre. Ils accueillent volontiers des filles dans l'école de rugby et admettent que les conditions sont difficiles pour elles, car elles sont généralement peu nombreuses, isolées et du coup plus enclines à abandonner. Quand elles arrivent à s'accrocher au sein de l'école de rugby, c'est après que les choses se compliquent, lorsque trop peu nombreuses, une équipe cadette ne peut être constituée au sein du club. Généralement les comités territoriaux se chargent de maintenir une équipe féminine, en rassemblant les jeunes filles de plus de 16 ans qui veulent poursuivre leur pratique, dans un club référent départemental. Une bonne solution qui présente cependant un inconvénient : l'éloignement du lieu de la pratique.

Pourtant tous constatent qu'à l'occasion des séances découvertes organisées dans les établissements scolaires, les filles sont généralement très motivées et apprécient beaucoup ce jeu. Mais rares sont celles qui consécutivement, s'inscrivent en club, du fait de la réticence des parents selon les dirigeants. Et finalement quand elles surmontent les multiples obstacles, elles se dirigent plus volontiers au sein des associations sportives scolaires de leur établissement, structure connue et plus rassurante, y compris pour les parents.

En réalité, une partie des clubs sont assez démunis face à la pratique féminine, d'autant que l'encadrement reste très masculin.

L'effet Coupe du monde ne s'est pas produit chez les filles. Il risque même d'être négatif car les clubs vont devoir gérer en priorité le plus grand nombre à savoir : + 7 450 licences masculines contre seulement +208 licences féminines suite à l'événement.



*La Coupe du monde n'a pas eu d'effet notable sur la pratique féminine.*

*Crédit photo :  
Jean-François BERNARD,  
Sugy/Île-de-France*

Petit signe avant coureur ? Alors que la forte augmentation des effectifs chez les garçons s'est accompagnée d'une très légère baisse des abandons : 7 508 abandons à l'issue de la saison 2006/2007 contre 7 806 la saison précédente, les filles ont quant à elles été légèrement plus nombreuses à abandonner : + 341 contre + 298.

## **Les clubs face à la montée des effectifs : des appuis nombreux mais inégaux ou sous-utilisés**

L'ensemble des clubs soulève des problématiques de fonctionnement relativement similaires (budget, encadrement, infrastructures...) bien que d'intensité diverse selon leur taille, leurs ambitions et l'environnement dans lequel ils s'inscrivent. En contrepartie les moyens à la fois financiers et humains dont ils disposent diffèrent et certains sont sous-exploités par les clubs eux mêmes.

## • Les appuis au sein de la « famille » rugby

**Les comités départementaux de rugby (CD) et un échelon au-dessus, le Comité territoriale (CT)**, sont des référents « naturels » pour les clubs. Leur fonction consiste principalement à transmettre la politique fédérale jusque dans le club et à organiser la sélection-détection des joueurs au niveau départemental et régional pour la compétition. Ils organisent également la formation des éducateurs et des entraîneurs.

Le comité territorial assure en outre la coordination et la gestion des épreuves et compétitions (règlements, mutations, terrains...). Il suit de près les actions des comités départementaux qui agissent par délégation du CT. C'est aussi lui qui sert de référent aux questions administratives, juridiques, de gestion etc. des clubs.

Le comité départemental a plus particulièrement en charge le suivi du fonctionnement des écoles de rugby. Il est au plus près des clubs. Il assure, par sa proximité avec le terrain, la promotion et le développement du rugby sur le territoire départemental. C'est ainsi qu'il a pour mission d'organiser des actions de découverte du rugby auprès des enfants et des jeunes dans le milieu scolaire et périscolaire ainsi que lors des journées d'animation sportive organisées par les communes ou le Conseil général. Il doit également porter une attention particulière au développement du rugby féminin.

Les missions du CD sont donc nombreuses et pour certaines très « lourdes » d'organisation. Il ressort de l'enquête terrain que les moyens humains et financiers pour remplir l'ensemble de ces tâches sont inégaux selon les CD. Or, compte tenu de leur position « stratégique » auprès des clubs, ces derniers ont un rôle central à jouer dans cet après « Coupe du monde » : sur le plan de la formation des éducateurs (brevets fédéraux), sur la poursuite du plan de « labellisation » des écoles de rugby lancé par la fédération dès 2003 mais aussi sur le lobbying auprès des collectivités territoriales pour soutenir l'augmentation de la pratique par des moyens supplémentaires.

## • Les appuis des collectivités territoriales et de l'Etat

**Les communes et plus récemment les intercommunalités**, sont des partenaires incontournables. En plus des fréquentes mises à dispositions d'équipements pour la pratique, elles versent une subvention de fonctionnement aux clubs. Une participation cependant très variable selon les municipalités, représentant entre 10 % et parfois plus de 30 % du budget de l'association.

Ces variations s'expliquent de plusieurs manières mais restent liées d'une part à la richesse de la commune, et d'autre part à des choix politiques sur la place accordée au sport et sur son rôle : sport de masse, sport loisir ou sport de compétition.

Ainsi, le passage d'une équipe en niveau Fédéral représente sur le plan budget une marche importante. Plus l'équipe progresse dans le classement et plus cette marche est haute. Certaines communes soutiennent fortement cette progression, d'autres moins. Enfin d'autres disciplines sportives peuvent entrer en concurrence sur ce plan au sein de la commune.

Plusieurs clubs nous ont dit également être aidés par la commune dans les déplacements qu'ils effectuent pour les rencontres sportives de fins de semaine : aide financière supplémentaire, ou plus généralement aide matérielle par le prêt de cars municipaux.

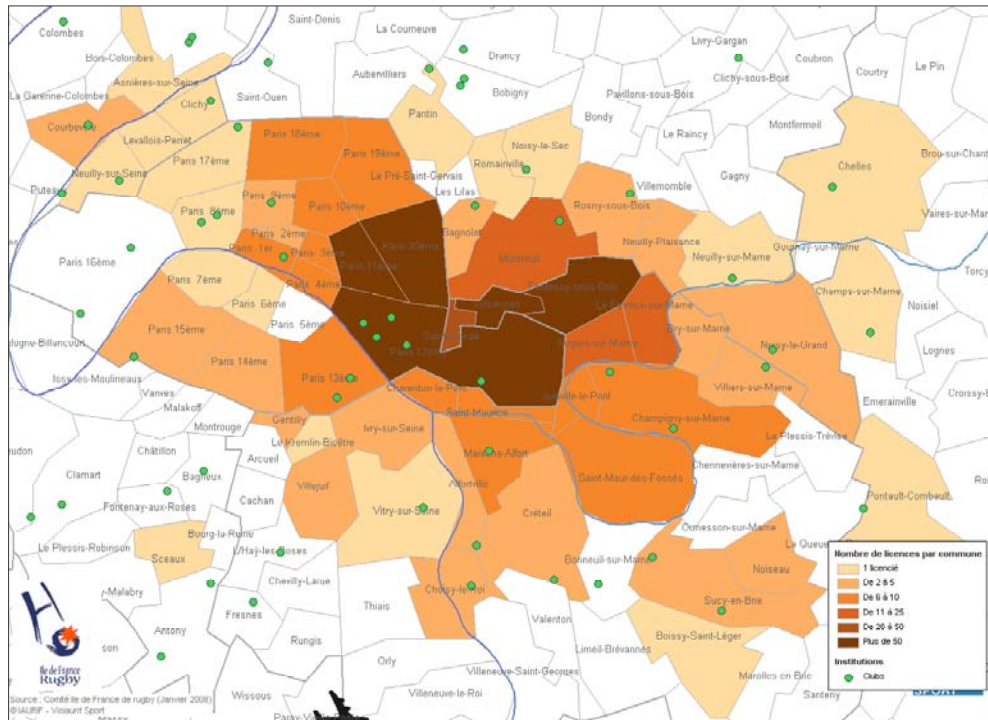
Mais parfois les communes sont moins conciliantes et plus réticentes à aider le club de rugby local. Certaines choisissent de privilégier les sports qui concentrent un grand nombre de ses administrés et sur cet aspect, il est souvent difficile de concurrencer le club de foot avec lequel le rugby doit parfois partager les terrains. Ensuite le club de rugby a pour « désavantage » d'attirer des adhérents extérieurs à la commune d'implantation.

En effet avec seulement 157 clubs de rugby pour 1300 communes, contre 1 405 pour le foot, le bassin de recrutement d'un club de rugby peut être assez étendu. Dans certains cas les licenciés résidant dans la commune d'implantation du club sont minoritaires par rapport au total des licenciés des autres communes (cf. cartes). Dans ce contexte, la

commune d'accueil du club a parfois le sentiment de « payer » pour les communes d'à côté, des communes avec lesquelles il n'y a pas toujours entente cordiale sur le plan politique.

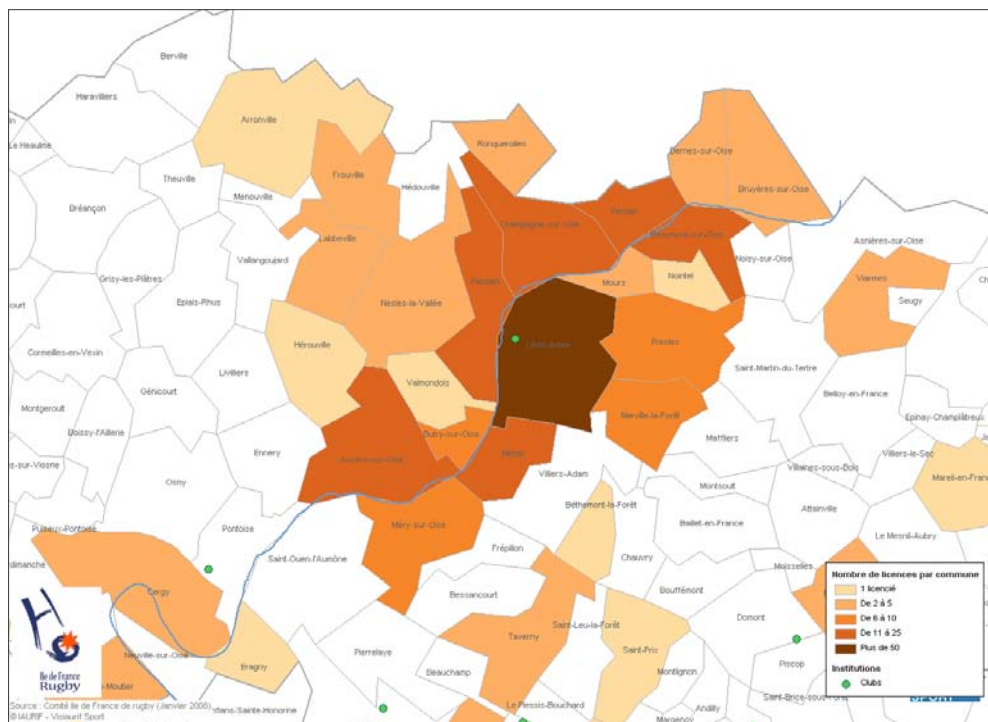
Des exemples qui témoignent de la dispersion des licenciés par rapport à la commune d'implantation du club :

### Origine résidentielle des licenciés du Rugby Club de Vincennes



Parmi les licenciés du Rugby Club de Vincennes, 20 % résident à Vincennes et 43 % à Paris.

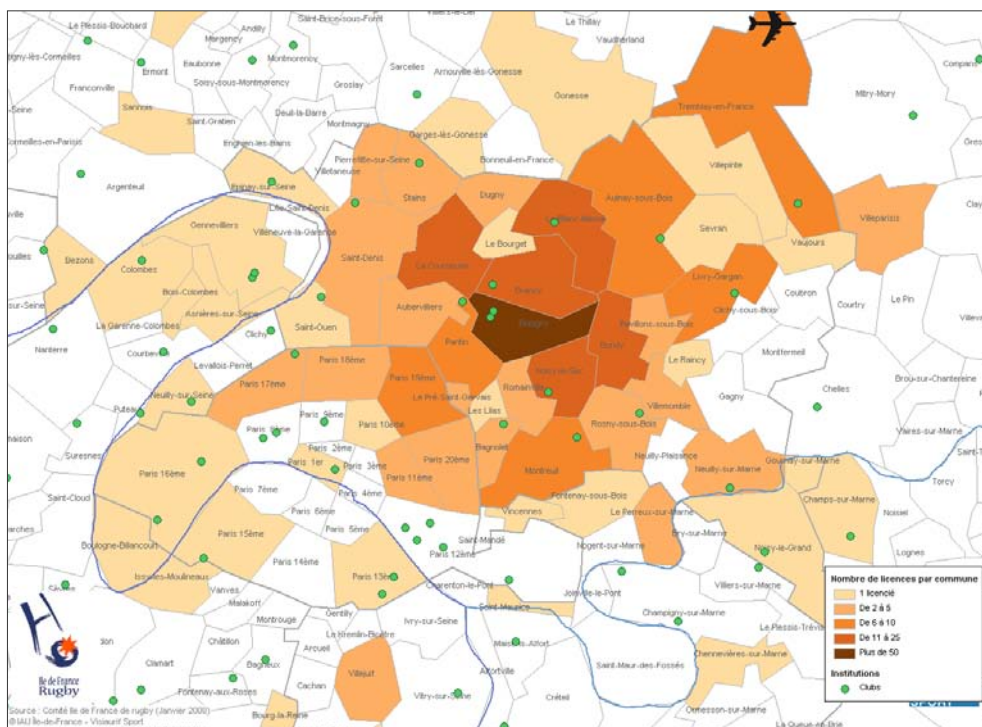
### Origine résidentielle des licenciés du Rugby Club de L'Isle-Adam



Parmi les licenciés du Rugby Club de L'Isle Adam 25 %, résident à L'Isle Adam.



## Origine résidentielle de l'Athlétic Club de rugby de Bobigny



Parmi les licenciés de l'Athlétic Club de rugby de Bobigny, 31 % résident à Bobigny.

A l'inverse, le maillage relativement lâche des clubs sur le territoire francilien a permis à ces derniers et à certaines communes de pratiquer de l'intercommunalité « avant l'heure ». Plusieurs communes franciliennes se sont associées pour soutenir un club sans pour autant s'appuyer sur une structure intercommunale existante. Simplement par convention, elles soutiennent à la fois financièrement et par la mise à disposition d'équipements, un club de rugby. Cependant, si l'intercommunalité ou l'association de communes offre des avantages sérieux -soutien financier plus important, équipements sportifs à disposition plus nombreux- elle présente également des inconvénients : éloignement et dispersion des équipements entraînant des déplacements importants, parfois dissuasifs, pour les enfants et les parents qui les acheminent au lieu de pratique. Certaines municipalités tentent de compenser cet aspect négatif en organisant un ramassage des enfants par minibus.

**Les conseils généraux** via généralement les CDOS (comité départemental olympique et sportif) et les comités départementaux, soutiennent également financièrement les clubs en direction, le plus souvent, du sport de haut niveau (amateur). Une aide de fonctionnement est alors attribuée en fonction du niveau d'évolution des clubs lors de la saison sportive écoulée.

Lorsque le comité départemental de rugby bénéficie de relations développées avec son département d'implantation, via des contrats d'objectifs ou par le biais de conventions souvent déclinées en fiches actions, ses moyens s'en trouvent très nettement augmentés. Ces objectifs tournent généralement autour du développement de la discipline et en faveur de populations cibles (féminines, jeunes des quartiers sensibles...) ou encore sur la formation des bénévoles.

**Le conseil régional** propose de multiples aides financières dans le but de développer la pratique sportive, mais certaines touchent plus directement les clubs que d'autres. Il s'agit de mesures telles que le « Chèque tranSport », les « emplois tremplin » ou encore le « club sportif émergent ». Si cette dernière mesure concerne plus particulièrement les clubs qui présentent une équipe évoluant au niveau national, les deux premières s'adressent en revanche à tous<sup>23</sup>.

Bien qu'ils émettent quelques réserves sur le dispositif, les clubs de rugby font partie des plus « gros consommateurs » des « chèques tranSport » (cf. tableau).

Le principe du dispositif est de faire bénéficier les clubs amateurs d'une aide sur les frais de transport. Cette aide se limite au déplacement des joueurs âgés de 13 à 18 ans dans le cadre de compétitions régionales.

Les chèques ont une valeur unitaire de 10 euros et permettent de régler la consommation d'essence pour une voiture particulière, ou de louer un car, une voiture ou un minibus. Le nombre de chèques attribués varie en fonction du mode de transport. Ces opérations ne peuvent se faire qu'auprès de prestataires référencés avec lesquels la région a passé un accord (carrefour, europcar, Darche-Gros...).

Les clubs estiment bien évidemment qu'il faudrait augmenter le nombre ou la valeur unitaire des chèques, arguant que l'apport qu'ils constituent est minime sur leur budget transport. Ils considèrent surtout que ce dispositif est plus adapté aux disciplines qui se déplacent essentiellement en voiture particulière.

En réalité, la plupart des clubs déclarent les utiliser essentiellement pour « indemniser » les bénévoles, notamment les éducateurs qui se déplacent avec leur voiture pour aller aux entraînements. Pour les dirigeants, ce « don » participe d'une forme de reconnaissance du travailleur bénévole. Il a donc également une valeur symbolique non négligeable, et contribue au processus de fidélisation.

Les clubs ont également émis le souhait d'une diversification des prestataires proposés, encore trop peu nombreux et inégalement répartis sur le territoire.

---

<sup>23</sup> Dans la mesure où le Comité Ile-de-France de rugby a signé une convention partenariale « sport » avec le Conseil régional.

Le Conseil régional, après 3 ans de fonctionnement du dispositif, a mené une évaluation dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des clubs et d'en optimiser la gestion. Parmi les recommandations formulées, celle de la diversification des partenaires a été retenue.

**5 premières ligues en nombre de chèques commandés entre 2004 et 2007 (Source : CRIF – février 2008)**

	Nombre de chèques commandés	%	Nombre moyen de chèques par an
Rugby	39 151	20	13 050
Football	35 741	18	11 913
Tennis	25 961	13	8 653
Cyclisme	13 878	7	4 626
Basket-ball	10 084	5	3 361
Total 5 ligues	124 815	63	4 1605
<b>Total général</b>	<b>197 533</b>	<b>100</b>	<b>65 844</b>

Le dispositif des « emploi tremplin » ne touche pas uniquement le mouvement sportif (clubs, comités, ligues...), mais l'ensemble du tissu associatif, quelque soit le domaine d'action (culture, tourisme, environnement, action sociale...).

Il offre une aide financière dans le but de créer des emplois qui contribuent au développement de la structure associative. Les personnes recrutées sur ces postes doivent en priorité appartenir à des catégories de populations qui rencontrent des difficultés sur le marché du travail (moins de 26 ans, 45 ans et plus, Rmistes, résidents des quartiers en politique de la ville, handicapés etc.).

Le poste doit être obligatoirement un CDI. Le financement région est assuré sur 6 ans. Le montant de la subvention régionale est un montant fixe maximum de 15 000€ les trois premières années du dispositif. A la suite de ces 3 ans, il y a un bilan, puis une dégressivité de l'aide : 4<sup>ème</sup> année : 12 000€ ; 5<sup>ème</sup> année : 11 000€ ; 6<sup>ème</sup> année : 10 000€. Plusieurs départements sont partenaires et apportent un complément de subvention de 3 000 euros en moyenne. 10 % du salaire brut de l'employé est pris en charge par la structure.

La structure a l'obligation de former le personnel la 1<sup>ère</sup> année de l'embauche (aide supplémentaire de 1 500€). La formation peut porter sur de la bureautique, de l'accueil ou bien pour l'obtention d'un brevet fédéral.

En pratique, pour les « petites » structures, les emplois-tremplin restent peu accessibles. La constitution du dossier leur apparaît compliqué et long. Certaines ont par ailleurs du mal à se projeter au delà des 3 ans, quand la dégressivité s'enclenche. Enfin, quand les clubs se lancent dans l'aventure, les délais de traitement des dossiers sont longs, trop longs quand on a quelqu'un « sous la main » qui attend le poste. Car c'est souvent le cas dans le milieu associatif sportif, le club cherche à recruter une personne avec laquelle il a déjà commencé à travailler et en qui il a confiance.

Au 12 juillet 2007, pour 355 dossier déposés, 179 dossiers ont permis la création de postes « emploi-tremplin » dans le domaine du sport, 176 demandes n'ont pas abouties (refusées ou incomplètes).

**Enfin, l'Etat**, outre les conventions d'objectifs passées chaque année avec les fédérations agréées et délégataires, prodigue de nombreux conseils aux associations sportives via

l'organisation de sessions de formations au sein des CROSIF et CDOS sur des sujets variés comme la comptabilité des associations, le projet associatif, l'aide au montage de dossiers de subvention, l'application de la convention collective nationale, les diverses mesures pour l'emploi...Cependant, relativement peu de dirigeants de comité ou de clubs y assistent.

L'Etat aide par ailleurs au développement de l'emploi dans le milieu associatif par le financement de contrats aidés<sup>24</sup> ou encore au travers du Plan-Sport-Emploi<sup>25</sup>.

De multiples structures assurent des fonctions assez proches, appelées selon les départements, et selon les missions qu'elles remplissent, Profession Sport et Jeunesse, CRIB (centre de ressource et d'information pour les bénévoles)<sup>26</sup>, ADDEL (Association pour le Développement d'une Dynamique de l'Economie Locale), MIAA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) etc. Nées pour la plupart vers la fin des années 90, elles sont de véritables centres de ressources pour les associations. Entre autre, certaines mettent à disposition des associations, des éducateurs sportifs et facilitent l'ensemble des démarches pour leur embauche et la gestion salariale (fiche de paye, etc.)<sup>27</sup>, moyennant une contribution financière<sup>28</sup>. Elles dispensent des formations sur les multiples aides à l'emploi, applicables au secteur associatif.

Ces structures proposent également aux associations, des diagnostics personnalisés sur la situation économique et financière ainsi qu'en ressources humaines. Elles peuvent par exemple aider un club à construire un plan budgétaire destiné à recruter un « Emploi-tremplin ».

Cependant peu de clubs sportifs ont recours à ce type de structures. Ils n'en connaissent pas l'existence, ou bien, le plus souvent, en ont entendu parler mais n'ont pas trouvé le temps de les démarcher.

L'Etat, via le CNDS (Centre national de développement du sport) apporte également une aide financière complémentaire aux clubs qui remplissent les critères d'attribution fixés pour l'année en cours.

De nombreux clubs y ont recours mais reprochent un fonctionnement de plus en plus basé sur une logique de projets qui conduirait, selon eux, à une dispersion des objectifs de la structure : subventions obtenues pour des actions envers des publics cibles (les femmes, les jeunes des quartiers en difficulté, le péri-scolaire...) et qui auraient pour conséquence la « mise à mal » de la cohésion du club et de ses licenciés.

En résumé, au cours des entretiens, on a pu constater que si la plupart des dirigeants ont entendu parler des différentes mesures d'aides qu'ils seraient en mesure de solliciter, assez peu en maîtrisent réellement les tenants et les aboutissants. Ils retiennent avant tout que les démarches sont trop compliquées par rapport aux bénéfices qu'ils en tireront.

Pourtant, les dirigeants consacrent beaucoup de leur temps à leur club, tout en exerçant pour une bonne partie d'entre eux une activité professionnelle en parallèle. Mais une journée ne fait que 24 heures et les moyens humains manquent, notamment sur le plan « administratif ».

En conclusion, alors même que les soutiens sont nombreux et les dispositifs d'aides multiples, aussi bien sur le plan financier, matériel que dans l'accompagnement et les actes de conseil, bon nombre de clubs souffrent d'un relatif isolement.

---

<sup>24</sup> *Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CA), l'Adultes relais... A noter qu'une vingtaine de départements (aucun en Ile-de-France) peut actuellement mettre en oeuvre des expérimentations destinées à simplifier l'accès aux contrats de travail aidés, pouvant conduire à un contrat unique d'insertion.*

<sup>25</sup> *Plan d'aide du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, à la création d'emplois pérennes pour renforcer les structures associatives sportives.*

<sup>26</sup> *Les CRIB sont parfois adossés à des CDOS ou à des Professions sports etc.*

<sup>27</sup> *Profession Sport et Jeunesse habilitée « Tiers de confiance » par l'URSSAF, effectue les démarches administratives (bulletins de salaires et déclarations de charges sociales) liées à l'emploi.*

<sup>28</sup> *13 euros par mois par fiche de paye*

Cet isolement est vécu d'autant plus vivement que les clubs ont le sentiment que les exigences sont de plus en plus fortes à leur égard :

- exigences fédérales : sécurité, formation, développement,
- exigences de la demande sociale : nouveaux publics à prendre en compte (très jeunes, femmes, « consommateurs »),
- exigences réglementaires : nouvelles obligations juridiques, comptables, fiscales,
- exigences des financeurs publics : contrats d'objectifs, appels à projets, mise en concurrence...

L'ensemble de ces exigences conduit les pouvoirs publics à parler d'un processus nécessaire de professionnalisation du mouvement associatif sportif.

Or « professionnaliser » les associations sportives signifie que ces dernières sont dans l'obligation de développer des compétences plus pointues, des connaissances plus spécifiques dans de multiples secteurs : gestion des ressources humaines, informatisation et traitement de données, diagnostic et prospective, lobbying... Une partie de ces compétences seront acquises par la formation des bénévoles. Cependant, le processus de formation a ses limites : disponibilité des bénévoles, niveau de formation initial hétérogène, turn-over... L'embauche de professionnels<sup>29</sup> sera nécessaire et certains clubs y ont déjà recours, non sans difficultés.

---

<sup>29</sup> *L'emploi salarié dans les associations connaît depuis ces 5 dernières années, une croissance continue, de l'ordre de 2.5 % par an, mais beaucoup de ces emplois sont précaires et le plus souvent à temps partiel. Les secteurs fortement professionnalisés sont la santé, le social, l'éducation, assez peu le sport. Le paysage associatif français, op.cit, 2007.*

# Les pistes de préconisation pour capitaliser l'impact de la Coupe du monde sur la pratique

## Préambule

La plupart des clubs avait imaginé un taux d'abandon supérieur aux autres années. Dès janvier, en tablant sur le froid et les vacances de Noël pour décourager tous ceux qui s'étaient inscrits sans trop savoir ce qu'était réellement le rugby.

Or, force est de constater que cette érosion ne s'est pas produite<sup>30</sup>, malgré des conditions d'entraînements parfois difficiles et les intempéries qui ont contraint certains clubs à interrompre les entraînements faute de terrains praticables.

Pour la saison nouvelle, il convient d'envisager un taux d'abandon au moins équivalent voire supérieur aux saisons précédentes (entre 25 et 30 %), si pour certains clubs les conditions d'accueil ne sont pas améliorées.

En outre, la progression la plus forte a eu lieu chez les plus jeunes qui connaissent déjà en temps normal un taux d'abandon particulièrement élevé (notamment les moins de 7 ans).

Il est plus difficile par contre d'estimer la demande d'inscription à la saison prochaine (2008/2009).

Rappelons que la progression de la couverture médiatique du rugby s'est accélérée avec les accords signés début 2007 sur la retransmission audiovisuelle des matchs (Tournoi des 6 nations en particulier et prochaine Coupe du monde).

La popularité croissante du rugby devrait donc être maintenue, voire encore développée dans les prochaines années. C'est ce qui distingue peut-être le rugby des autres disciplines qui ont connu des événements sportifs majeurs mais qui étaient, soit à « saturation » côté exposition télévisuelle<sup>31</sup> (foot), soit qui n'ont pas connu dans l'année qui a suivi l'événement, une augmentation significative de leur audience (escrime).

Par ailleurs, l'image du rugby véhiculée dans tous les médias : sport de combativité, de courage, de respect, de solidarité, de convivialité, semble avoir opéré très fortement sur de nombreux parents qui ont « confié » leurs enfants aux clubs, véritables « écoles de vie », avec l'espoir qu'elles transmettent à leurs progénitures beaucoup plus que du rugby : toute une éducation.

C'est ce qu'ont ressenti nombre de dirigeants, et c'est ce qui semble ressortir des questionnaires.

A la question « Donnez plusieurs mots qui caractérisent selon vous, particulièrement bien la pratique du rugby », on a relevé les termes suivants : « règles de vie, respect, discipline, rigueur, valeurs morales » ; « combat, combativité, courage, force » ; « solidarité, camaraderie, partage » ; « engagement, loyauté ». Et ce, notamment sur les questionnaires des toutes jeunes recrues, pour lesquels on peut supposer que ce sont les parents qui ont inscrit ces réponses.

Ce « phénomène rugby » qui semble aller bien delà du seul déroulement de la Coupe du monde, permettra peut-être aux clubs de connaître une forte croissance de leurs effectifs la saison prochaine. Elle était déjà en moyenne entre 2003 et 2005 de 5 % par an, atteignant 8 % l'année précédent la Coupe du monde.

---

<sup>30</sup> Elle ne s'était pas encore produite au moment des entretiens (janvier 2008).

<sup>31</sup> Du moins sur les chaînes publiques.

## Dans « l'immédiat »

**Soutenir les clubs :** si de nombreux dirigeants, éducateurs, joueurs et parents ont répondu présent dans l'urgence et l'effervescence de la Coupe du monde, ils auront peut-être plus de mal à s'inscrire dans la durée.

D'autant qu'ils sont pour certains fortement sollicités. Quand l'école de rugby a été scindée en deux pour faire face à la montée des effectifs et au manque d'infrastructures, cela signifie que les entraînements ont également été multipliés par deux.

Cet engagement dépendra certainement de la capacité à maintenir la dynamique positive inhérente à l'annonce de la Coupe du monde. Il faudra pour cela que le travail des clubs soit reconnu par la fédération. Et sur ce plan, ce qu'elle choisira de faire des bénéfices de la Coupe du monde sera certainement déterminant.

**Développer les infrastructures :** des carences existent. Très variables selon les clubs, elles sont difficiles à évaluer précisément sur l'ensemble du territoire francilien. Cependant, des clubs sont très nettement pénalisés sur ce point et des rénovations, voire des créations d'équipements sont à prévoir.

A ce titre, de la même manière que la FFF<sup>32</sup> aide au financement de terrains dans certaines communes, la FFR pourrait, grâce aux bénéfices de la Coupe du monde, participer à la rénovation (transformation de terrain en herbe en synthétique notamment, agrandissement des vestiaires etc.) ou à la construction de nouveaux terrains selon les modalités et les critères qu'elle aura fixé en s'appuyant sur un schéma national de développement des équipements.

## Sur le « long terme »

**Développer la pratique sportive sur le long terme (en dehors de tout événement) :** la Coupe du monde de Rugby comme d'autres grandes manifestations sportives avant elle, a conduit à un développement immédiat de la pratique.

L'ampleur de ce type de phénomène varie avec l'importance de l'événement, mais aussi on l'a vu, selon le travail opéré en amont par la ou les fédération(s) et ses antennes territoriales.

Au vu des questionnaires retournés par les clubs clubs, beaucoup des licenciés nouvellement inscrits sont venus au rugby grâce aux nombreuses animations organisées avant l'événement. Et de fait, dès le début du mois de septembre, soit environ deux mois avant le déroulement de la Coupe, les clubs enregistraient déjà une hausse importante des inscriptions.

On peut en déduire que la Coupe du monde a agi comme un catalyseur sur des opérations de développement déjà en place de longue date (travail dans les écoles notamment) et amplifiées en vue de l'événement.

Sans ce travail de fond, l'impact n'aurait certainement pas été le même. Les clubs de rugby devraient donc dans l'idéal poursuivre cette stratégie bien antérieure à la Coupe du monde.

**Améliorer la lisibilité de l'offre de services pour les clubs :** difficile pour les clubs de s'y retrouver dans le « maquis » des dispositifs et organismes à appellations multiples qui offrent des services de conseil aux associations.

Une amélioration de la lisibilité de l'offre semble nécessaire. Par ailleurs certains secteurs de la région semblent moins bien couverts que d'autres (sud du 78, nord du 77...) par ce type de services.

---

<sup>32</sup> La Fédération française de Football participe au financement de terrains à hauteur de 25 000 euros en fonction de critères qui lui son propre : terrains synthétiques, taille et niveau de jeu du club...

Des plateformes réunissant l'ensemble des acteurs et des dispositifs pourraient être mises en place, avec dans l'idéal une meilleure répartition sur le territoire.

**Développer l'emploi au sein des clubs et des comités départementaux** : et notamment des postes administratifs et de développement. Facile à dire, mais pas facile à mettre en œuvre, on l'a vu, cela prendra du temps. S'appuyer sur les plateformes de services de proximité et sur la mutualisation des postes sur deux à trois clubs, en fonction de leur taille, permettraient peut être de les pérenniser (rationalisation des coûts) dans la mesure où les clubs partagent un projet commun.

**Développer les partenariats entre communes** : lorsque le club ne peut s'appuyer sur une structure intercommunale en place, il peut engager des contacts avec les communes limitrophes où résident une partie de ses licenciés et tenter de développer des conventions de partenariat.

**Changer les mentalités** : notamment vis-à-vis de la pratique féminine :

- En augmentant encore les liens et le travail en commun avec les fédérations scolaires qui accueillent une part importante de la pratique féminine,
- En poursuivant et en renforçant les séances d'initiation des professeurs d'EPS au rugby afin que la discipline soit mieux représentée dans les cours d'EPS,
- En recrutant, dans la mesure du possible, des éducatrices féminines notamment auprès des STAPS,
- En offrant la possibilité de développer un « véritable » parcours dans le rugby à 7 qui semble mieux convenir aux féminines,
- En développant, toutes les formes de jeux (le Touch, le Beach, le Cratch, le Sept) et ne pas les cloisonner mais créer de la transversalité (varier les formes de jeux dans l'année).

**Développer les outils de gestion et d'analyse** : un développement qui relève plus de la fédération et qui consisterait en :

- une simplification de la prise de licence (informatisation), car pour l'instant le processus est long et fastidieux, même si à l'occasion de la Coupe du monde, le processus a été décentralisé. Les clubs pouvaient exceptionnellement déposer leurs licences au CD et non au CT;
- un développement de la base de données sur les licences pour une utilisation non seulement « comptable » mais aussi en vue de mener des analyses sur les licenciés (aire d'attraction des clubs...). La fédération a déjà amélioré sa base en instaurant depuis peu une codification de la licence qui permet de garder en mémoire le parcours du licencié et d'analyser ainsi le « turn-over » selon différents critères (âge, sexe, lieu de pratique...). Une commission « recherche » existe d'ailleurs au sein de la FFR.



# Conclusion

Avec 26 % de licenciés supplémentaires à la rentrée 2008, la pratique de rugby a connu un réel essor. La couverture médiatique de l'événement ainsi que la campagne de développement menée en amont sur le terrain par la « famille rugby » et les collectivités territoriales ont sans nul doute encouragé de nombreux jeunes à se tourner vers cette discipline.

Il est nécessaire cependant de s'interroger sur la durabilité de cet impact.

S'agit-il d'un simple phénomène passager ou bien d'un développement à plus long terme de la pratique ? Combien feront encore du rugby en 2009 ?

Pour répondre à ces questions, l'IRDS poursuivra ces travaux en 2009, en s'attachant à faire le point des effectifs à un an d'intervalle, à l'aide notamment de la base de données fédérale.

Il observera et analysera les mouvements qui se seront opérés d'une saison à l'autre : taux d'abandon par âge, sexe et année d'inscription, taux de reprise de licences en fonction des mêmes critères... Des entretiens seront également menés auprès des clubs et comités afin d'établir un bilan de l'année écoulée.



**I**nstitut **R**égional de **D**éveloppement du **S**port

*Département autonome de l'IAU île-de-France*

15 rue Falguière 75740 Paris Cedex 15

Tél. : 01 77 49 77 00 - Fax : 01 77 49 79 07

<http://www.irds-idf.fr>

ISBN 978 2 7371 1679 7